

Université François Rabelais – Tours



Maison des Sciences de l'Homme

Master Recherche 2^{ème} année « Sciences de l'Homme et de la Société »

Mention « Sciences Sociales : Villes et Territoires »,

Spécialité Aménagement et Recomposition Territoriale



Polytech'Tours - Département Aménagement

Magistère en Aménagement 3^{ème} année

Mémoire de recherche

sous la direction de Monsieur Sébastien Larribe

**« Archives pour tous » de l'Institut
National de l'Audiovisuel :
une nouvelle ressource documentaire
pour les urbanistes ?**

Guillaume DELORME

Année universitaire 2006 – 2007

à Jean-Louis MORVANT

Un grand merci...

... à l'Institut National de l'Audiovisuel
Particulièrement aux documentalistes qui ont répondu à mes questions.

... à Pascale LE HALPER
Pour sa veille permanente sur la thématique des mémoires,
Et pour ses conseils et informations sur l'indexation.

... à Sébastien LARRIBE
Pour son suivi de l'avancée des travaux, ses conseils précieux,
Et pour la formalisation de la base de données.

Sommaire

SOMMAIRE	4
INTRODUCTION	5
1. QUE MONTRE-T-ON DE L'URBANISME DANS LES EXTRAITS AUDIOVISUELS RASSEMBLES PAR L'INA SUR « ARCHIVES POUR TOUS » ?.....	7
1.1. ARCHIVES POUR TOUS DE L'INA : UNE NOUVELLE SOURCE DOCUMENTAIRE A EXPLORER	7
1.1.1. <i>L'Institut National de l'Audiovisuel : missions et fonctionnement</i>	7
1.1.2. <i>Les archives audiovisuelles : définition et problématiques générales</i>	8
1.1.3. <i>Le fond de l'INA</i>	12
1.1.4. <i>L'offre grand public « archives pour tous »</i>	14
1.2. POUR QUELLES RAISONS ET SOUS QUELLES FORMES L'URBANISME EST UN SUJET DE CES MEDIAS ?.....	15
1.3. LES CRITERES D'ANALYSE DE CE FOND DOCUMENTAIRE POUR UN PROFESSIONNEL	16
1.3.1. <i>Thématiques couvertes, oubliées ou ajoutées ?</i>	16
1.3.2. <i>Echelles</i>	20
1.3.3. <i>Dominante spatiale</i>	21
1.3.4. <i>Les 3 dimensions de l'aménagement</i>	22
2. QUELLE METHODE POUR SAVOIR QUOI ?	23
2.1. OUTILS DE CONSULTATION DE LA BASE PROPOSES ET RECENTRAGE SUR LES MEDIAS ISSUS DE LA RECHERCHE SUR LE MOT « URBANISME »	23
2.2. CARACTERISATION DES MEDIAS PAR UNE BASE DE DONNEES	25
2.2.1. <i>La caractérisation technique</i> :.....	26
2.2.2. <i>La caractérisation thématique</i>	27
2.2.3. <i>La caractérisation des échelles</i>	34
2.2.4. <i>La caractérisation des dominantes spatiales</i>	35
2.2.5. <i>La caractérisation du triptyque des dimensions de l'aménagement : « urbain, rural, environnemental »</i>	36
2.2.6. <i>Structure et organisation de la base</i>	37
2.3. LIMITES DE LA MISE EN ŒUVRE METHODE	41
3. RESULTATS	43
3.1. L'URBANISME, AU CŒUR DES PROGRAMMES D'ACTUALITES.....	43
3.2. UNE DEFINITION THEMATIQUE ASSEZ COMPLETE	49
3.3. UNE APPLICATION SPATIALE MULTI-ECHELLE PRIVILEGIANT LA PROXIMITE	59
3.4. PARIS ET LE DESERT MEDIATIQUE ?	62
3.5. 63 % DES EXTRAITS ONT AU MOINS LA DIMENSION URBAINE ET LA DIMENSION ENVIRONNEMENTALE	66
CONCLUSION	69
TABLE DES FIGURES	73
TABLE DES TABLEAUX.....	73
BIBLIOGRAPHIE	74
DICTIONNAIRES.....	74
OUVRAGES	74
PERIODIQUES	74
SITES INTERNET	74

Introduction

Une nouvelle ressource documentaire a vu le jour sur Internet il y'a plus d'un an. L'institut National de l'Audiovisuel (INA), détenteur de notre mémoire dans ce domaine, lançait « archives pour tous ». Ce site Internet propose l'accès à de nombreux extraits issus de la production audiovisuelle des chaînes françaises.

L'aménagement, faisant appel à de très nombreuses thématiques, ne pouvait pas être absent de ces documents nouvellement accessibles.

Cette nouvelle ressource documentaire peut intéresser l'aménageur sous deux aspects. D'une part, l'aménageur peut espérer y trouver des réponses pour savoir ce que le grand public perçoit de son activité professionnelle et donc quelle reconnaissance il peut espérer, quelles compétences lui sont reconnues, comment son métier est promu. D'autre part, les professionnels peuvent s'intéresser à cette nouvelle offre documentaire pour en discerner les possibilités d'exploitation dans différents pans d'activité comme l'enseignement, la recherche ou l'opérationnel.

Pour répondre à ces deux aspects de questionnement, nous avons donc cherché à savoir si ce que l'on montrait de l'urbanisme était conforme à la vision d'un professionnel.

Pour vérifier cette conformité, finalement assez bonne, nous avons mis en place une analyse nous permettant de regarder cet ensemble documentaire à l'aune du regard urbanistique.

Cette analyse s'est d'abord intéressée à cette nouvelle ressource inconnue pour un aménageur, les archives audiovisuelles.

Puis l'analyse a proposé de vérifier si ce qui était considéré par l'INA comme relevant de l'urbanisme correspondait à notre définition de professionnel.

Enfin, comme pour l'urbanisme, l'application spatiale est fondamentale. Nous avons donc caractérisé comment ces extraits s'appliquaient spatialement dans la réalité de l'aménagement.

Ce mémoire présentera en premier lieu, cette ressource nouvelle inconnue des aménageurs. Nous nous intéresserons à l'INA, cette institution qui met à notre disposition cette ressource. Nous essaierons de comprendre les grands enjeux de cette mémoire audiovisuelle et nous nous intéresserons particulièrement à « archives pour tous », notre point de départ.

Nous proposerons ensuite les questionnements auxquels nous souhaitons répondre par l'analyse d'une partie de l'ensemble documentaire.

Pour répondre à ces questions, éléments d'évaluation des extraits au regard de l'urbaniste, nous préciserons la méthode mise en place et l'outil utilisé pour centraliser et extraire les résultats.

Enfin, nous essaierons de répondre aux divers questionnements que nous aurons mis en place. Naturellement nous en retirerons des points d'évaluation de notre ensemble documentaire.

En conclusion, nous nous attacherons d'une part, à montrer que cette ressource documentaire étudiée permet un traitement de l'urbanisme satisfaisant au regard de professionnels alors que son contenu est destiné avant tout au grand public. D'autre part, nous montrerons qu'elle peut être utilisée dans le cadre des activités de l'urbanisme.

Certaines images sont plus fortes que tous les mots et toutes les analyses, elles ne peuvent pas être renversées par la dialectique, elles forment l'argument suprême : l'évidence de la réalité.

*[Michèle Cotta]
Journaliste*

La télévision, à l'instar du livre, n'est qu'un outil parmi d'autres, utile sans aucun doute, parfois même indispensable, à condition seulement d'être utilisé là où ses performances se justifient, et pas ailleurs.

*[Francis Balle]
Universitaire spécialiste des médias*

1. Que montre-t-on de l'urbanisme dans les extraits audiovisuels rassemblés par l'INA sur « archives pour tous » ?

L'objectif de la recherche est de savoir quelle utilisation peut-être faite du site « archives pour tous » de l'INA (Institut National de l'Audiovisuel) dans les champs de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme. Pour répondre à cette question, l'analyse de ce fond documentaire permet de voir, avec une vision d'aménageur, ce que l'on montre et comment on montre ces domaines au grand public.

1.1. Archives pour tous de l'INA : une nouvelle source documentaire à explorer

1.1.1. L'Institut National de l'Audiovisuel : missions et fonctionnement

L'INA : une institution alliant préservation et diffusion

L'INA (Institut National de l'Audiovisuel) est un établissement public industriel et commercial créé en 1974 lors de l'éclatement de l'ORTF en sept sociétés donnant naissance à des chaînes de radio ou de télévision. L'INA regroupait en quelque sorte les services communs de l'ORTF : la formation, les archives, la recherche.

Aujourd'hui, cette entreprise publique a pour missions :

- La conservation du patrimoine audiovisuel national
 - En assurant la collecte des programmes audiovisuels,
 - En préservant et en restaurant les fonds,
 - En offrant des services documentaires renouvelés et efficaces,
 - En renforçant l'accessibilité aux images et aux sons dans l'environnement Internet.
- L'exploitation et la mise à disposition de ce patrimoine
 - En développant l'exploitation commerciale des fonds,
 - En valorisant les archives à des fins scientifiques, éducatives et culturelles.

- L'accompagnement des évolutions du secteur audiovisuel à travers ses activités de recherche, de production et de formation
 - En renforçant la convergence des activités de recherche et d'expérimentation vers la mission patrimoniale,
 - En accroissant le caractère innovant de la production de création et de recherche,
 - En orientant la formation professionnelle vers les technologies numériques.

1.1.2. Les archives audiovisuelles : définition et problématiques générales

Des archives... aux archives audiovisuelles¹

Tout d'abord, il faut préciser que dans d'autres pays il y a plusieurs mots pour parler des archives. En français le mot archive est seul et a plusieurs sens. Les archives sont des documents qui ont une nature et qui remplissent des fonctions particulières. La nature fait se concentrer sur les supports : ce qui se trouve réducteur et on aborde ensuite rapidement une logique de fonction. Les archives jouent un rôle de mémoire et de preuve que ne jouent pas d'autres documents. Cette particularité des archives a été définie en France par une loi du 7 messidor an II, reprise ensuite dans la loi du 3 janvier 1979. On peut en extraire cette définition : « les archives sont l'ensemble des documents quels que soient leur date, leur forme, leur support, produits ou reçus, c'est-à-dire réunis par une personne physique ou morale, publique ou privée, dans l'exercice de ses activités, et conservés en vue d'une utilisation éventuelle ». Ce ne sont pas des documents qui existent par eux-mêmes, mais ils existent parce qu'ils ont été produits ou reçus par une personne dans l'exercice de ses activités, c'est-à-dire dans sa vie et pour sa vie, pour agir. Cette personne les a conservés parce qu'ils lui étaient utiles et les a classés pour qu'ils puissent servir à nouveau.

Au Moyen-Age, les archives étaient constituées par les titres de propriété et tout ce qui fondait des droits ou pouvait servir de preuve. La notion d'archives s'est élargie avec l'évolution de la société et s'est orientée vers une utilité administrative. C'est au XIX^{ème} et au XX^{ème} siècle que la notion d'archives a pris une fonction de mémoire.

Le nombre de documents concernés par cette utilité de mémoire s'est donc élargi en prenant en compte de multiples domaines où l'importance de conserver des preuves est nécessaire, en comptabilité par exemple. Il est nécessaire que cette fonction de mémoire soit véritablement organisée et gérée. Ceci est particulièrement vrai dans les grandes structures où un effet cumulatif se fait rapidement sentir.

On ne classe pas en archives une fois pour toutes, on doit sélectionner les documents à plusieurs reprises sinon des capacités de stockage seraient utilisées inutilement.

Quelle spécificité pour les archives audiovisuelles ?

Tout d'abord en terme de nature, la réponse est assez évidente. Les archives audiovisuelles mettent en jeu des supports différents des archives classiques, on change aussi de mode d'écriture et au final, on change d'usage.

¹ D'après Bruno DELMAS « Les archives audiovisuelles », in *La dimension audiovisuelle de l'information et de la documentation*, Bry sur Marne, INA Formation, 1998.

On est ici dans le domaine de la parole, du son, de l'image, du mouvement.

Le type d'archives audiovisuelles est finalement assez réduit. Cependant il y a une variété considérable de supports et cela pose des problèmes énormes en terme de tri, de sélection, de conservation, de restauration. Il faut relever que l'évolution technologique des techniques d'enregistrement a multiplié ces types de supports (type de bandes ou de films, vitesse d'enregistrement, type d'encodage vidéo). Cette multiplicité de supports exige le maintien en fonctionnement de matériels pour lire ces documents. Certains recommandent le transfert systématique des archives sur les supports les plus récents. Ceci est impossible à faire à grande échelle et était uniquement réalisé pour les documents sortis et restaurés pour une utilisation ou pour les documents enregistrés sur des supports en danger.

Une mémoire menacée

La question de la conservation² des archives est très importante, on estime aujourd'hui que 80% des archives mondiales pourraient disparaître dans les 10 ans à venir. Aucun pays, même les plus avancés en matière de conservation ne sont pas à l'abri de cette lente destruction.

Les archives sur leurs supports d'origine sont vulnérables face à de nombreuses attaques :

- Elles sont fragiles et les catastrophes naturelles, les inondations, les incendies sont des menaces qui ont considérablement réduit certaines archives.
- En situation de guerre ou de conflits, les archives sont très menacées car elles peuvent être considérées comme l'expression de la mémoire d'une politique précédente combattue par les nouveaux dirigeants et être démantelées.
- La dégradation physique des supports est inévitable : on peut citer le syndrome du vinaigre qui touche toutes les bandes film et radio. Cette dégradation provoque l'acidification du support et à terme sa destruction. Pour les supports vidéos, les détériorations sont souvent d'ordre mécanique (déformation des bandes par leur empilement, par une fragilisation de la bande liée à une lecture trop fréquente ou à l'opposé par le fait de ne pas dérouler et enrouler régulièrement la bande conservée).

La numérisation pour conserver dans la durée

La solution retenue, compte tenu des connaissances actuelles repose sur la numérisation des archives. Cette solution offre des outils performants pour la préservation et pour la communication de ces archives sur une filière gratuite ou payante. Sauver les archives dépend de facteurs techniques, économiques et politiques et a un coût très élevé.

Un « plan de sauvegarde et de numérisation » a été mis en place en 1999 par l'INA et a été renforcé par le « plan numérique » initié en 2005 par le ministère de la Culture et de la Communication.

D'abord envisagée comme vecteur de communication, la numérisation apparaît désormais comme un support privilégié de migration et donc comme un espace possible pour la sauvegarde patrimoniale.

² Archives : les enjeux de la mémoire audiovisuelle, *Les nouveaux dossiers de l'audiovisuel*, n°6, septembre - octobre 2005.

L'investissement de l'Etat dans ce plan de numérisation a permis de réduire le risque de perte de 40 à 20% mais il reste quand même d'un cinquième du patrimoine. Une offre éditoriale grand public sur Internet était espérée en septembre 2005 pour insuffler un élan supplémentaire au combat de préservation des archives. Cette offre éditoriale « grand public », appelée « archives pour tous » a finalement vu le jour le 27 avril 2006.

Fin 2005, 210 000 heures de télévision et 49 000 heures de radio étaient sauvegardées numériquement. Au rythme actuel de sauvegarde, il faudrait encore entre 4 et 62 ans selon les formats pour sauvegarder l'ensemble, ce qui excède l'espérance de vie de certains supports. L'accélération du rythme de sauvegarde avec des moyens supplémentaires pourrait être une solution pour mettre en application un plan dont l'échéance se situe à 2015. Ce délai est cohérent avec l'espérance de vie des supports. La mise en place d'outils permettant l'automatisation des tâches mais aussi le « sacrifice » de certains documents devraient contribuer à arriver à cet objectif.

L'archivage numérique est pour l'instant reconnu comme l'un des remèdes les plus efficaces pour réparer et gommer les outrages du temps des vieux supports mais aussi pour offrir des solutions de stockage performantes. Cependant l'évolution des techniques de stockage numérique étant très rapide, la question des migrations entre différents supports reste présente mais est largement plus aisée. Le raisonnement est plutôt donc en fichier pérenne qu'en support pérenne. Une normalisation internationale des fichiers est donc mise en avant pour que la durabilité des fichiers ne dépende pas de certains logiciels spécifiques.

La numérisation de documents audiovisuels, pour retranscrire l'image et le son, fait appel aux techniques de compression afin de pouvoir coder l'image et le son avec une certaine exigence de taille de fichier. Pour les images vidéo, ces techniques de compression consistent à ne pas numériser les 25 images par seconde d'un plan mais de numériser la première image, de la comparer avec la deuxième et numériser pour la deuxième uniquement les différences avec la première. La réduction du volume numérisé est donc impressionnante. Ce processus oblige une phase automatisée d'analyse des différents plans que certains logiciels, développés par l'INA, permettent.

Le standard international de numérisation des archives audiovisuelles est le MPEG. Se sont des algorithmes de compression vidéo élaborés par un groupe d'experts, le Moving Picture Experts Group. Quatre versions se sont succédées, toutes n'ayant pas exactement les mêmes attributions.

La norme MPEG1 a été le premier résultat de ces travaux sur la vidéo et a permis la compression efficace de données.

La norme MPEG2 a élargi le champ d'application du MPEG1, notamment en améliorant la qualité de l'image. Par rapport à MPEG1 dont le son était codé en MP3, le MPEG2 apporte le son Surround et Dolby, et des canaux pour plusieurs langues.

La norme MPEG3 est aujourd'hui tombée en désuétude. En effet, le MPEG3 était un format de compression vidéo destiné à la télévision numérique.

Enfin, créé en 1998, la norme MPEG4 a pour but de trouver un compromis entre qualité et taille des fichiers. En effet, les flux MPEG1 possédaient une taille raisonnable, mais une mauvaise qualité. Inversement le MPEG2 possède une très bonne qualité mais la taille des fichiers est énorme, en particulier si l'on veut faire circuler ceux-ci sur un réseau. Les fichiers MPEG4 sont prévus pour pallier ces deux problèmes.

A l'heure actuelle, le Moving Pictures Expert Group développe les normes MPEG7 et MPEG21 qui ne correspondent pas à de la compression mais à l'encadrement des types de compression présentés ci-dessus.

L'indexation : indispensable phase de la conservation

MPEG-7 est une norme de description dont le but est de faciliter l'indexation et la recherche de documents multimédia. Le format MPEG-7 comprend trois éléments principaux :

- Un ensemble de descripteurs permettant la description des contenus multimédia :
 - o Des descripteurs visuels, encodant des informations de couleur, texture, forme ou mouvement.
 - o Des descripteurs audio, encodant le timbre, le spectre, ou des éléments de plus haut niveau comme la mélodie ou la parole.
- Un langage de description des contenus multimédias
- Des éléments, appelés Description Schemes (DS), définissant la sémantique et les relations entre descripteurs et entre DS :
 - o Les segments permettent de définir la décomposition spatio-temporelles des médias vidéo (image, plan, séquences, etc.)
 - o Les informations auteurs : ce qui permet de fournir des informations "bibliographiques" sur un média (titre, auteur, description libre, etc.)
 - o Les informations physiques (principe de codage d'un média, taille, résolution, etc.).

Cette norme MPEG7 fait référence à un besoin important d'indexer les contenus et de les décrire. C'est un travail que le génie documentaire s'emploie à essayer d'automatiser. Il faut préciser que les descriptions peuvent se périmier et qu'il est parfois nécessaire de ré-indexer certains documents présentant par exemple pour la première fois des personnes devenues célèbres plus tard. Par exemple, la fiche d'indexation de la première apparition de Bernard Kouchner à la télévision en 1973 dans un reportage sur « une intervention militaire au Nicaragua » ne mentionnait que des « pilotes et des rapatriés ».

Le MPEG7 avec ses descripteurs ne semblent pas suffisant d'après Marc Caillet, Jean Carrive, Cécile Roisin³. Dans un article paru en 2005, ils mettent en évidence les exigences nécessaires en terme de descripteurs et les faiblesses du MPEG7. FDL (Free Documentation License) autre normalisation est déjà appliquée dans certaines applications.

Par ailleurs, le format numérique permet de scinder les extraits et d'y attacher des caractéristiques spécifiques. Par exemple dans un fichier numérisé présentant un journal télévisé : chaque sujet du journal peut être accessible avec les données qui le concernent spécifiquement.

L'indexation et sa réactualisation concentrent une part importante de la recherche technique sur les archives audiovisuelles.

³ INFORSID et WAM, *Description des documents audiovisuels : s'affranchir des limitations de MPEG-7*.

La question de l'indexation à l'INA est complexe et est une limite très importante à l'étude que nous allons mener.

A l'INA, il n'existe pas un seul et unique système d'indexation, permettant alors de faire une recherche sur les mêmes critères dans l'ensemble des différents fonds.

Chaque fond, et plus exactement chaque support a son système d'indexation propre. C'est un problème important pour l'interrogation des bases de données.

A l'inverse du langage d'indexation RAMEAU développé par la Bibliothèque Nationale de France avec le réseau des Bibliothèques universitaires, il n'existe pas de thésaurus⁴ à l'INA.

De même les notices et les caractérisations des différents documents proposés sont très différentes selon les supports.

1.1.3. Le fond de l'INA

Une ressource documentaire très variée

Aujourd'hui, l'INA dispose de 60 ans de radio et 50 ans de télévision. Ce qui correspond à 1,5 millions d'heures de programmes, soit 2,5 millions de documents répartis sur 80 kilomètres de rayonnages.

Tous ces éléments proviennent de différents fonds collectés par les documentalistes de l'INA :

- Les fonds radiophoniques se composent :
 - o De la phonothèque : crée en septembre 1944, témoignage de la « guerre des ondes ».
 - o La période de la RDF/RTF (1945-1963)
 - o La période de l'ORTF (1964-1975)
 - o Le fond AFP Audio (1991-1995)
 - o Le fond Radio France (1975 à nos jours)

- Les fonds télévisuels sont composés :
 - o des actualités nationales : journaux télévisés, émissions et débats politiques, magazines d'information, de reportages, magazines et retransmissions sportives.
Il est issu de l'activité :
 - de la RTF et de l'ORTF de 1949 à 1974 (environ 200 000 sujets),
 - des diffuseurs nationaux depuis 1975 : TF1 jusqu'en 1982, Antenne 2 et FR3 jusqu'en 1992, France 2 et France 3 jusqu'à nos jours (environ 1 million de sujets),
 - du fonds de France 3 Paris Ile-de-France de 1964 à 1986 (27 000 documents).
 - o des programmes nationaux dans tous les genres télévisuels : téléfilms, séries, feuilletons, documentaires, émissions de divertissement, jeux, dessins animés, magazines de société et culturels, théâtre, concerts...

⁴ Thésaurus : Répertoire alphabétique de termes normalisés utilisés pour le classement documentaire (Le Petit Larousse illustré 2006).

Il est issu :

- de la production nationale de la RTF et de l'ORTF de 1950 à 1974 (50 000 documents),
 - de la production des diffuseurs nationaux depuis 1975 : TF1 jusqu'en 1982, Antenne 2 et FR3 jusqu'en 1992, France 2 et France 3 jusqu'à nos jours (250 000 documents),
 - de la production de la Cinq : une partie du fond de 1987 à 1992 (3 000 documents),
 - du fond de Télé Emploi du 28 mars au 17 avril 1994 (400 documents),
 - des émissions produites ou coproduites par l'Ina depuis 1975 : 1 600 documents.
- o de l'enregistrement des séances publiques du Sénat depuis juillet 1995 (520 documents),

➤ Les fonds de presse filmée sont composés :

- o Fonds Leclerc (1914-1934). Ce fond a été acquis par les Actualités Françaises en 1964. Il s'agit de 200 sujets d'actualité muets tournés par Joseph Leclerc (un opérateur indépendant) d'une durée moyenne de 1 min 30.
- o Fonds des actualités françaises. Le fond a été racheté en 1969 par l'ORTF au moment où les sociétés de presse filmée, qui avaient pendant des décennies assuré l'information auprès des spectateurs de cinéma, cessent peu à peu leurs activités face à la concurrence de la télévision. La conservation de ce fonds a été confiée à l'INA lors de sa création en 1975. Jusqu'en août 1944, ces documents sont très marqués par la propagande allemande puis par celle du gouvernement de Vichy.

Ces fonds comprennent :

- Les Actualités Mondiales (août 1940 - août 1942) : 1 549 sujets
- France Actualités (août 1942 - août 1944) : 1 382 sujets
- France Libre Actualités (septembre 1944 - décembre 1944) : 135 sujets
- Les Actualités françaises (janvier 1945 - février 1969) : 20 232 sujets

On peut noter pour mémoire l'existence d'un fond photographique.

Pendant 5 ans après la diffusion, le document audiovisuel reste la propriété de la chaîne productrice. Passé ce délai, l'INA en prend possession et assure sa conservation, son éventuelle restauration et aussi sa commercialisation principalement dans le cadre de la production de nouvelles réalisations à partir d'images d'archives.

Depuis 2006, un nouveau débouché de ses archives est celui de la diffusion dans le cadre de l'offre grand public mise en place par l'INA.

Le dépôt légal

Par ailleurs grâce à la loi sur le dépôt légal et son décret d'application, sont conservés les programmes des chaînes nationales de radio et de télévision ayant une part de production française et diffusés depuis le 1^{er} janvier 1995.

L'INA enregistre des journées de programme afin de constituer une mémoire de la télévision de nos jours. Cette activité génère près de la moitié des volumes des archives entrantes chaque année.

Ce fond du dépôt légal est consultable à l'Inathèque de France, dans les locaux de la Bibliothèque Nationale de France. Il ne se limite pas aux chaînes publiques mais couvre l'offre globale de programmes.

1.1.4. L'offre grand public « archives pour tous »

Le site Internet « Archives pour tous » propose près de 10 000 heures de ce patrimoine audiovisuel français. Cette action permet de répondre aux missions de renfort de l'accessibilité aux images et aux sons dans l'environnement Internet et par conséquent, permet de valoriser ces archives.

Le site Internet de l'INA propose donc à l'heure actuelle près de 100 000 émissions : feuilletons, séries, grands entretiens, discours fondateurs, journaux télévisés, émissions culturelles ou d'information, événements sportifs ou scènes de la vie quotidienne...

Ceux-ci ont fait l'objet d'une sélection avec des choix éditoriaux orientés vers le grand public mais aussi en prenant en compte la complexe question des droits de propriété de ces documents audiovisuels.

L'aménagement : un domaine a priori couvert par cette base de données

L'aménagement, au sens large, prenant en compte toutes ces acceptions d'urbanisme, de grands projets, de prise en compte et de préservation de l'environnement est un domaine que de nombreux programmes télévisés ou radiophoniques ont présenté.

Des conclusions issues d'une commission interministérielle à l'aménagement du territoire, à l'ouverture d'une ligne TGV en passant par le creusement du tunnel du Mont Blanc, la conception du parc André Citroën ou les déplacements de Georges Pompidou en province... de multiples documents évoquent l'aménagement et plus précisément l'histoire de ce domaine.

Des réflexions, des débats, des tribunes ou des reportages sont également les témoins d'échanges d'idées et d'opinions critiques sur l'aménagement. Autour de la question du logement, l'appel de l'Abbé Pierre, proposé en ligne, est un préalable à toute une politique publique autour du logement.

Par son approche multi-thématique, l'aménagement est aussi abordé dans de multiples thématiques connexes telles que l'économie, l'action sociale, l'évolution de la société et même la politique.

Le service « archives pour tous » de l'INA se révèle donc être une source de documentation nouvelle y compris dans les thématiques en lien avec l'aménagement.

1.2. Pour quelles raisons et sous quelles formes l'urbanisme est un sujet de ces médias ?

Cette ressource a, nous l'avons vu, des caractéristiques spécifiques qui vont influencer notre recherche et les résultats que nous pourrions obtenir. Les caractéristiques techniques, de cette ressource que nous avons étudiée, déterminent un cadre qu'il nous faut définir pour comprendre son influence avec nos autres résultats.

La production audiovisuelle s'organise autour de types de programmes correspondant à des formats d'émissions. Pour chacun d'eux, le temps consacré, le niveau d'analyse, les angles d'attaque, et les décisions éditoriales sont différents.

Nous allons donc essayer, avec les informations que l'INA nous donne, et l'analyse des extraits d'approcher la connaissance des aspects techniques qui soutiennent le traitement de l'urbanisme dans les médias audiovisuels.

Nous nous intéresserons tout d'abord aux **formes audiovisuelles** ou types de programmes qui traitent de l'urbanisme. Celles-ci induisent des **degrés d'analyse** différents. Un sujet d'actualités de journal télévisé ou d'actualités cinématographiques, d'une durée comprise entre 20 secondes et 3 minutes, ne peut pas présenter le même niveau d'analyse qu'un documentaire de 10 ou 20 minutes.

Notre ensemble documentaire met-il en évidence un genre technique dominant ?

En conséquence, si un genre technique domine notre ensemble documentaire, le niveau d'analyse sera-t-il suffisant pour mener tous les aspects de notre recherche, pour certains très exigeants ?

La question du **choix éditorial**, qui porte un sujet à l'écran sera abordée également. Pourquoi un sujet en rapport avec l'urbanisme va-t-il arriver à l'antenne ? Quels éléments de l'urbanisme vont conduire l'intérêt des journalistes sur ces questions ?

Les angles de traitement de l'information, et les partis pris des journalistes, permettent-ils d'approcher l'urbanisme dans ses différentes acceptions ?

Un autre aspect de cette caractérisation technique concerne **les supports, les moyens utilisés** pour parler de l'urbanisme. On s'intéressera au couple « élu – technicien » dans la répartition des prises de parole en fonction des phases d'un projet.

Quelle place prennent-ils, ou quelle place les journalistes leur proposent-ils, pour expliquer leurs projets ?

On essaiera également de voir si les outils de visualisation d'un projet pour les aménageurs et urbanistes, c'est-à-dire les plans, les maquettes, les images de synthèse ou les rendus réalistes... sont réutilisés par les journalistes pour expliquer ou justifier le projet. Ceci peut nous renseigner

sur les facilités de compréhension de ces outils par le grand public, particulièrement au sein d'un document audiovisuel.

L'urbaniste est habitué à montrer le projet avec certains outils qu'il produit, les journalistes ont-ils la même approche vis-à-vis du projet ?

Cette caractérisation technique, nous renseigne sur les aspects formels de l'évocation de l'urbanisme dans « archives pour tous ». Nous menons également une analyse sur les contenus des extraits et sur ce qu'ils montrent du domaine étudié.

1.3. Les critères d'analyse de ce fond documentaire pour un professionnel

Dans le cadre défini précédemment, nous nous intéressons à ce que ce fond documentaire révèle avec le regard d'un urbaniste.

1.3.1. Thématiques couvertes, oubliées ou ajoutées ?

L'urbanisme correspond, par définition, à une approche pluridisciplinaire et multi-thématique. L'ensemble documentaire étudié propose-t-il au spectateur ou l'auditeur une retranscription de cette pluridisciplinarité et de cette vision multi-thématique de l'urbanisme ?

La première approche pour analyser le contenu de ce fond documentaire est donc de s'intéresser aux thématiques que développent les extraits concernant l'urbanisme.

S'intéresser à la perception que l'on peut avoir des différentes thématiques abordées dans les extraits devrait pouvoir permettre de donner une définition de l'urbanisme à travers le prisme de ce qui est montré.

De cette définition, on peut entreprendre une comparaison avec des définitions de référence du domaine. On pourra alors mettre en évidence les recoupements et les oublis.

Un dernier aspect de cette caractérisation thématique pourra être de cerner quelles thématiques correspondent plus ou moins, dans l'ensemble documentaire audiovisuel étudié, à la notion d'urbanisme présentée au grand public.

Comme référentiels pour la comparaison, on prendra appui sur trois définitions : nous nous intéresserons principalement à la dimension thématique de celles-ci.

- celle donnée par Pierre Merlin et Françoise Choay dans leur dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement⁵,
 - celle donnée par Jacques Lévy et Michel Lussault dans le dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés⁶,
 - celle donnée par la charte européenne des urbanistes⁷.
-
- Pierre Merlin et Françoise Choay, font référence à la science ou la technique ou enfin l'art de l'organisation spatiale des établissements humains. Leur approche historique met en

⁵ Pierre MERLIN et Françoise CHOAY (sous la direction), *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, Paris, Presses Universitaires de France, 1996.

⁶ Jacques LEVY et Michel LUSSAULT (sous la direction), *Dictionnaire de la Géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 2003.

⁷ Société Française des urbanistes, *Le portail des urbanistes français*.

avant le traité d'architecture de Léon Baptiste Alberti (1452) pour lequel, il s'agit « de structurer et d'édifier le cadre de vie des humains, depuis le paysage rural, les grandes routes et les ports jusqu'à la ville, ses jardins, ses plans et ses bâtiments ». La dimension esthétique de cette action définie par Alberti est mise en évidence.

Ils reviennent aussi sur la conception de Cerda dans sa théorie générale de l'urbanisation (1867) qui évoque le processus d'urbanisation par une vision d'investissement de l'espace par des constructions et des réseaux d'équipements. Il théorise aussi la conception et l'organisation de l'espace bâti.

L'« urbanism » anglo-saxon, a mis du temps à s'imposer en tant que tel, mais ajoute aux problématiques de la ville, la thématique des paysages.

Dans l'évolution historique, les « grands travaux » de Haussmann ajoutent un aspect thématique intéressant mettant en évidence la réflexion globale à l'échelle de ville considérée comme des « systèmes interconnectés : systèmes de circulation, des espaces verts, des adductions d'eau et des égouts ».

Françoise Choay, ne manqua pas d'évoquer la question de la rénovation urbaine, de la reconstruction et des grands ensembles, en y associant les questions des relations sociales, de l'apport architectural et symbolique à l'urbanisme.

Elle identifie deux visions des théoriciens de l'urbanisme, l'une privilégiant l'hygiène, l'efficacité, la technique, l'autre centrée sur les valeurs culturelles.

En 1988, elle considère que l'urbanisme tend à inclure « tous les types d'intervention organisée sur l'espace bâti ou bâtissable, quels que soient leurs échelles, leurs acteurs... ».

Elle identifie enfin les compétences que les services d'urbanisme des collectivités territoriales remplissent comme « la création de villes nouvelles, les opérations de rénovation mais aussi l'élaboration et le contrôle de l'application des lois et règlements régissant la construction en ville comme en milieu rural, la conception et la réalisation des réseaux d'infrastructures ».

- Laurent Devisme dans le dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés sous la direction de Jacques Lévy et Michel Lussault, ajoute et insiste sur cette définition de Françoise Choay. Il met en relation l'aspect architectural et l'aspect d'ingénierie de l'urbanisme. Il remet en évidence la question du paysage dans ses dimensions tant externes qu'internes à la ville. Il met en évidence pour l'urbanisme la nécessité de la connaissance des sociétés urbaines et précise les aspects de la planification. Il introduit la ville durable, prenant en compte l'environnement, mais aussi mettant en œuvre des processus de décision différents.
- L'annexe A de la charte européenne des urbanistes donne une définition peut être plus marquée par une démarche opérationnelle :
« L'urbanisme est un processus qui regroupe plusieurs pratiques telles que : aménagement du territoire, aménagement régional, planification physique et spatiale, aménagement urbain et rural, environnement, sous leurs aspects socio-économiques et dans leur implications.
L'urbanisme couvre tous les aspects de l'aménagement, de la mise en valeur des territoires et de l'usage des sols. Il intervient aux différents niveaux interdépendants –rural et urbain, métropolitain et régional, national et international. Il rassemble toutes les formes d'activités relatives aux phénomènes de développement. Pour ce faire, il oriente, il met en

valeur, il contrôle et simule la perpétuelle évolution des milieux dans le respect de l'intérêt général.

Ménageant l'avenir, l'urbanisme contribue au développement harmonieux des communautés humaines, en simulant les transformations physiques et sociales des milieux, en proposant l'utilisation optimale des ressources, et en prévenant les conflits d'intérêt ou en les atténuant. C'est à la fois une discipline de conception et de gestion, qui s'applique aussi bien à la préservation qu'à la transformation des structures et du patrimoine des régions urbaines et rurales.

L'urbanisme contribue toujours à mettre en évidence les libertés de choix et les marges de flexibilité.

Projetant pour aujourd'hui et pour demain les différentes conditions d'organisation sociale, physique et économique des territoires dans un environnement de qualité pour les habitants, l'urbanisme n'est pas forcément déterministe. Il s'inscrit dans l'argumentaire et les mécanismes de décision des institutions publiques et du secteur privé.

A cause de son influence directe sur la vie quotidienne des hommes, l'urbanisme a évidemment de fortes résonances politiques, et la participation du public en est un élément indispensable. »

En parallèle à cette définition, la charte propose une grille déclinant par thématiques, différentes actions de l'urbanisme. Ce référentiel pourra être utilisé directement dans la comparaison avec les mots-clés issus des extraits audio-visuels étudiés.

	PROGRAMMES DE RECHERCHE	POLITIQUES DESIGN PROGRAMMES	CONCEPTION	MISE EN ŒUVRE
Développement économique urbain et rural	Etudes et analyses Ressources techniques	Plans économiques physiques et stratégiques intégrés	Structure physique et économique intégrés	Suivi des programmes de création et d'encouragement à l'emploi
	Etudes et analyses socio-économiques	Projets de développement prioritaires	Nationale, régionale, et locale (urbaine et rurale)	
	Utilisation du sol et Etudes d'impact sur l'environnement	Projets de développement régional	Normes et régulations d'utilisation du sol	Réglementation et contrôle du développement Mesures de protection de l'environnement pour le contrôle de la pollution Participation de la communauté
Aménagement social et Services prévisionnels	Etudes et analyses démographiques Projections Fournitures de services	Plans de développement intégrés	Plans de développement, structure et voisinage pour villes nouvelles, nouvelles communautés, rénovation urbaine rurale	Financement intégré des projets Contrôle

Logement	Etudes techniques Prévision de la demande Fourniture locale de services d'assistance	Priorités et options de réponse aux besoins de logement en zones urbaines et rurales	Utilisation du sol développement, plans Plans de voisinage (urbain et rural)	Stratégies de gestion et de financement
Transports	Prévisions des demandes Fourniture de services de transport Enquêtes sur les origines et les destinations Etudes d'impact environnemental de l'utilisation du sol	Plans de transport multi-modaux, nationaux, régionaux Plans et politiques d'investissement	Intégration du transport et de l'utilisation du sol Utilisation du sol et plan de gestion du trafic Mesures de protection / trafic / énergie	Prescriptions techniques et programmes financiers Contrôle / réglementation du développement
Rénovation urbaine et rurale	Etudes et analyses techniques Etudes de capacité Analyse de voisinage	Options Politiques d'investissement Considérations financières et sociales	Projets de développement et plans de rénovation en zone urbaine Projets de conversion et de réhabilitation en zone rurale	Encouragements financiers Fonds « revolving » Contrôle continu et gestion d'entreprise
Energie	Etudes techniques des ressources Analyse et prévisions des demandes Etudes d'impact environnemental de l'utilisation du sol Méthodes de contrôle des déchets et recyclage Protection du paysage Réhabilitation	Stratégie nationale intégrée de l'énergie Options de réponses aux besoins et aux priorités Mesures de protection de l'environnement Programmes d'énergie pour la sécurité publique	Normes sur sites Réglementations des utilisations et des réhabilitations Plans de voisinage Programmes de conservation de l'énergie	Mesures de protection de l'environnement et de contrôle Programmes de gestion
Besoins de communication	Prévisions de communication, Enquêtes des réseaux et informatique Fourniture de services et de systèmes Etudes d'impact	Sites et modèles spécifiques Stratégies d'investissement	Etudes d'impact Utilisation du sol arrangements	Suivi et contrôle continus

Paysage	Enquêtes de ressources et d'utilisation du sol Etudes et analyses de l'environnement naturel	Protection et développement du paysage	Conception paysagère et projets d'aménagement de sites	Mesures de protection de l'environnement et contrôle
Protection de la nature	Etudes des environnements naturels et construits Etudes et analyses des environnements naturels	Désignation des zones protégées Projets de protection Politiques de protection	Plans de protection pour les environnements naturels et humains	Encouragements financiers Utilisation du sol et contrôle du développement
Loisirs et tourisme	Etudes techniques Prévisions des demandes Etudes d'impact	Plan de croissance potentiel Stratégies d'investissement Programmes récréationnels Programmes touristiques	Stratégies topologiques Aménagement de sites	Initiatives Plans de gestion
Aspects légaux	Codes des législations et des réglementations Questions de dédommagement Coordination des expertises techniques	Plans de développement intégré	Attribution des budgets en fonction des objectifs	Procès Tribunaux Enquêtes Participation du public

Tableau 1 : Définition des champs de l'urbanisme (Charte Européenne des Urbanistes)

Ces trois définitions de référence, abordées d'un aspect thématique, devraient permettre de constituer un référentiel pour évaluer la caractérisation thématique des extraits de l'INA.

Nous confronterons la grille de mots-clés issus de la caractérisation par mots-clés avec les définitions précédentes et particulièrement avec le Tableau 1. Nous pourrions alors identifier les convergences et les divergences entre ces différentes grilles.

1.3.2. Echelles

On peut considérer que les implications de l'urbanisme ne doivent pas être vues qu'à une seule échelle. La construction ou le fonctionnement d'un équipement ne saurait être étudié qu'à son échelle propre, mais bien à celle du quartier, de la ville, de l'agglomération voire plus. Dans une logique spatiale inverse, un plan d'aménagement pour une ville ou une agglomération va devoir se transcrire dans les quartiers, se concrétiser dans des équipements, dans des actions ponctuelles. Le projet d'aménagement est donc par définition multi-échelle.

Pierre Merlin, dans son dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement (article consacré aux urbanistes), liste les différentes échelles sur lesquelles les urbanistes peuvent évoluer :

- « Echelle de la région, voire de l'Etat ou d'espaces internationaux [la charte européenne des urbanistes précise l'espace communautaire européen], aménagement régional, aménagement du territoire [aménagement de l'espace communautaire],
- Echelle de la ville ou de l'agglomération (...) à laquelle sont établis les documents d'urbanisme,
- Echelle du quartier
- Echelle de l'opération de construction, de réaménagement urbain (...) »

Nous avons donc retenu l'entrée des échelles spatiales pour évaluer le traitement de l'urbanisme dans les extraits de notre ensemble documentaire.

Quelles échelles de l'urbanisme montre la base de donnée de l'INA ? Quelles sont celles qui dominent le traitement de l'urbanisme ? Qu'induisent-elles dans l'image qui est donnée de l'urbanisme par les journalistes ?

L'ensemble documentaire que nous étudions spatialise-t-il l'urbanisme sur différentes échelles simultanément ? Cette approche multi-échelle naturelle pour l'aménageur est-elle transcrite dans le traitement journalistique de l'urbanisme ?

Nous en déduirons des éléments d'appréciation de la perception par la population des échelles de l'urbanisme.

1.3.3. Dominante spatiale

Nous nous sommes également intéressés à la localisation spatiale dominante dans les extraits étudiés. Ceci nous permet de savoir si certains espaces spécifiques sont plus montrés ou s'ils attirent plus l'attention que d'autres dans notre ensemble documentaire sur l'urbanisme.

Certains espaces spécifiques comme le littoral ou la montagne ont-ils un traitement plus récurrent que l'espace urbain classique ?

La formule de Jean-François Gravier « Paris et le désert français » est-elle perceptible dans les extraits étudiés ?

Est-ce que le traitement des questions urbanistiques induit une localisation spatiale dans les grandes agglomérations ou sur l'aire parisienne ?

Présente-t-on des éléments spécifiques aux grandes villes de province ?

Cette caractérisation de l'ensemble documentaire nous permet de disposer d'indications sur la répartition spatiale des questions d'urbanisme qui sont traitées dans les extraits étudiés.

1.3.4. Les 3 dimensions de l'aménagement

Certains professionnels considèrent que tout aménagement, dans ses interactions à petite ou grande échelle recouvre une dimension rurale, une dimension urbaine et une dimension environnementale.⁸

La dernière caractérisation que nous proposons donc pour évaluer cet ensemble documentaire s'appuie sur l'évocation par les extraits de ces trois dimensions de l'aménagement.

La caractérisation proposée au niveau de ces trois dimensions permettra de voir dans quelle proportion les extraits correspondent aux trois ? à seulement deux ? ou encore à une seule ?

Nous verrons si le type de programme, et donc si le niveau d'analyse, permettent d'aborder ces trois aspects.

Enfin nous essaierons d'identifier si certains espaces sont plus ou moins propices au traitement de ces trois caractéristiques.

Nous verrons donc si ces extraits consacrés à l'urbanisme abordent les trois éléments de ce triptyque des dimensions de l'aménagement.

On vient de définir un certain nombre de questions qui se posent pour pouvoir évaluer l'ensemble documentaire consacré à l'urbanisme proposé par « archives pour tous ». Au-delà de typologies rendues nécessaires pour la formalisation d'un outil d'analyse, ces questions renvoient d'une part à la définition de l'urbanisme et, d'autre part, à son inscription spatiale. Ces deux aspects fondamentaux de l'urbanisme devraient avec les axes d'analyse proposés permettre de caractériser les extraits et de définir à quel niveau l'ensemble est conforme à ce qu'un professionnel peut avoir comme vision de l'urbanisme.

Pour répondre à ces questions nous avons mis en place un processus d'analyse systématique de l'ensemble documentaire.

⁸ Jacques LEVY et Michel LUSSAULT (sous la direction), Dictionnaire de la Géographie et de l'espace des sociétés, Paris, Belin, 2003.

2. Quelle méthode pour savoir quoi ?

Le point de départ de cette recherche a été l'outil que constitue le site « archives pour tous » de l'INA. Nous avons essayé de comprendre cet outil et d'apprécier l'adéquation de l'offre de ce site avec la vision d'un aménageur – urbaniste sur des documents couvrant son domaine. Nous avons donc mis en place une méthode destinée à analyser sous quels aspects et comment les sujets de l'aménagement et de l'urbanisme ont été traités dans les extraits proposés au grand public par le site de l'INA.

La première étape de cette recherche a donc consisté en une découverte de l'outil « archives pour tous », des missions de l'Institut National de l'Audiovisuel, des problématiques des archives audiovisuelles. Une synthèse de cette première phase apparaît dans la première partie de ce rapport.

Une fois le contexte cerné, la question principale était de trouver le bon moyen pour accéder aux sujets en relation avec l'aménagement et l'urbanisme.

2.1. Outils de consultation de la base proposés et recentrage sur les médias issus de la recherche sur le mot « urbanisme »

Comment accéder aux extraits évoquant l'aménagement du territoire et l'urbanisme ?

Le site « archives pour tous » dispose de plusieurs moyens d'interrogation de sa base de données :

- une approche thématique
- une approche par personnalités
- une approche par époques
- une approche par programmes
- une recherche en texte intégral.

L'approche thématique se développe autour d'une classification ne prenant pas en compte l'aménagement du territoire ou l'urbanisme en tant que tel. L'aménagement du territoire et l'urbanisme restent cependant accessibles par le biais de différentes catégories :

- « Art et Culture » regroupe l'architecture, les monuments, les musées, et l'animation culturelle.

- « Economie » regroupe certaines grandes entreprises particulièrement dans le domaine des transports : SNCF et le développement de son réseau, AIR FRANCE et les aéroports de Paris. Les questions de vie de l'entreprise et du développement de sites industriels sont présentes dans des extraits sur RENAULT ou sur le domaine aéronautique. Enfin la pêche, comme activités économique est évoquée.
- « Environnement » regroupe les documents sur les parcs et jardins, sur les risques naturels, les grandes catastrophes et pollutions
- « Géographie » regroupe des documents sur les îles françaises, sur les stations balnéaires et sur les grandes villes.
- « Société » regroupe des documents sur les questions sociales et sur certaines affaires judiciaires.
- « Sport » présente des documents sur les installations sportives pour les manifestations sportives, particulièrement les jeux olympiques.
- « Télévision, Médias » regroupe des magazines d'informations ou d'entretien comme « Thalassa » présentant les activités en relation avec la mer, ou « L'heure de vérité » émission de débat politique par exemple.

Cette approche permet de couvrir de nombreux sujets qui peuvent balayer l'urbanisme et l'aménagement d'une façon relativement complète. Cependant, cette approche entraîne une exploration très vaste, l'étude de très nombreux extraits pour lesquels il est nécessaire d'identifier s'ils concernent ou pas l'aménagement et l'urbanisme. L'ampleur du travail nécessaire avec cette solution était trop importante pour être traitée dans le cadre de cette recherche.

L'approche par personnalités permet de retrouver les extraits en fonction d'une liste de personnes célèbres mises en évidence.

Les aménageurs ne sont pas nombreux, ce sont principalement les artistes, comédiens et politiques qui constituent ces entrées par personnalités.

On peut donc conclure que cette entrée n'est pas efficace pour répondre à notre recherche.

L'approche par époque revient à une approche thématique scindée en plusieurs périodes. L'intérêt est donc limité. Cependant cette classification par époques fait apparaître les différences d'indexation selon les supports et donc les époques considérées. On peut constater alors différentes logiques de regroupement des thématiques.

Cette classification par époque n'est pas très satisfaisante pour notre étude.

L'approche par programmes propose une entrée par le titre des émissions. On ne retrouve pas de programmes véritablement dédiés à l'aménagement et à l'urbanisme même si certaines séries d'émissions ont existé (Chefs d'œuvre en péril, Carré Vert, La France défigurée). Il faut noter le faible nombre d'entrées proposées par cet outil là.

Cette entrée ne correspond pas à l'attente de notre recherche.

Enfin la **recherche en texte intégral** se base sur l'analyse du texte des titres des extraits, de leur notice, et des mots clés qui leur sont affectés. Ces mots-clés à eux seuls ne peuvent pas être utilisés en première consultation car ils ne renverraient qu'aux extraits dont l'indexation permet ces mots-clés, ce qui constituerait un facteur de restriction important. Cependant le site les fait apparaître sur les fiches médias comme des passerelles pour rejoindre d'autres extraits.

Le terme « aménagement » fait ressortir 302 documents, celui d' « aménagement du territoire » en fait ressortir 156 et celui d' « urbanisme » 208.

Ce type d'approche permet de restreindre de façon assez forte la recherche et évite comme dans le cas de l'approche thématique de devoir vérifier l'appartenance du sujet aux domaines de l'aménagement et de l'urbanisme. La démarche est quasiment inverse dans ce cas, puisque nous nous intéressons à tout ce qui a reçu dans sa caractérisation, le terme d'urbanisme ou d'aménagement et nous le confrontons à notre vision d'aménageur urbaniste.

Pour toutes les raisons mises en évidence ci-dessus, la meilleure approche pour répondre à notre question de départ semble être la solution de la recherche en texte intégral. Pour limiter la recherche et éviter des recoupements liés à l'exploration de plusieurs termes, nous avons fait le choix de limiter la recherche au terme « urbanisme » dont les acceptions sont moins larges que pour « aménagement » par exemple.

2.2. Caractérisation des médias par une base de données

Nous disposons donc d'un ensemble documentaire que nous allons analyser pour comprendre la façon dont on parle de l'urbanisme dans ces extraits. L'outil que nous avons retenu pour regrouper et exploiter les résultats est celui de la constitution d'une base de données. Il oblige à une formalisation des données, mais offre des possibilités de croisement et d'analyse des résultats très importantes. L'outil de la base de données isole les données, de l'interprétation de celles-ci. Le formalisme de cet outil permet un traitement et une analyse systématique et prévient donc les éventuelles erreurs d'un traitement manuel.

Ce formalisme conduit donc à mettre en place une grille d'évaluation que nous allons présenter tout d'abord dans ses aspects de contenus et ensuite dans ses aspects de structure informatique.

Cette grille a été mise en place en deux temps, tout d'abord, le visionnage d'une centaine d'extraits a permis d'obtenir un thésaurus pouvant alors servir à la caractérisation thématique.

Cette première partie de l'étude devait permettre de cerner par les résumés, les angles d'approche du sujet et à quelle partie de l'aménagement ils faisaient référence.

Au vu de la difficulté de traitement de ces résumés, cinq caractérisations principales ont été mises en place pour répondre au mieux à nos questions.

Nous allons ici présenter en détails ces caractérisations et définir le champ couvert par les rubriques proposées.

2.2.1. La caractérisation technique :

Une première approche concerne le type de programme.

Quatre catégories ont été recensées :

- Les entretiens : ce genre technique recouvre les programmes où les journalistes s'entretiennent avec des spécialistes du domaine pour traiter d'un sujet.
- Les documentaires : « présentent un caractère informatif, didactique, voire scientifique. Ils sont censés montrer, analyser, expliquer tel ou tel aspect de la réalité du monde et des êtres. » Cette définition du dictionnaire de l'image⁹, insiste sur le niveau d'analyse élevé du documentaire. Ceci oblige des durées de production relativement longues et donc un document final assez long.
- Les émissions politiques : cette catégorie rassemble les programmes de débats politiques.
- Les actualités : qui correspondent à un sujet de journal télévisé. De formats très courts, ils traitent d'un sujet qui fait l'actualité. Ils allient reportages sur le terrain, interviews, micro-trottoir. Leur durée de production se limite souvent à la journée précédant le journal.

Une seconde approche s'applique à déterminer les supports de communication utilisés pour parler de l'urbanisme.

On distingue donc la prise de parole des techniciens de l'urbanisme au sens large : urbanistes, paysagistes, architectes, développeurs économiques, animateurs de quartier, responsables d'office HLM... de celle des politiques et plus généralement des élus et décideurs publics.

On spécifie aussi trois grandes catégories de supports de visualisation des projets que produisent les professionnels et pouvant être réutilisés dans certaines réalisations audiovisuelles :

- les plans à toutes échelles, du chantier à l'agglomération, voire à l'Europe,
- les maquettes
- les images de synthèse en englobant les rendus réalistes et dessins d'artistes, permettant de donner l'ambiance qui naîtra du futur aménagement.

Enfin, on distingue les différentes phases du projet, et ce que l'on peut en montrer :

- Les images d'avant le projet qui montrent l'état du site avant la conception ou la réalisation d'un projet. C'est plus généralement tout ce qui fait référence à une attitude de diagnostic qui est caractérisé dans cet ensemble.
- Les images du chantier ou de l'action qui s'attachent à montrer la concrétisation du projet.
- Les images du résultat du projet qui montrent le projet concrétisé mais aussi les conséquences qu'il a pu engendrer.

Comme cette caractérisation des supports de communication permet à un extrait d'avoir plusieurs supports, nous pourrions croiser ces informations et voir les assemblages possibles entre ces caractéristiques.

⁹ Anne GOLIOT-LETE, Martine JOLY, Thierry LANCIEN, Isabelle-Cécile LE MEE et Francis VANOYE, *Dictionnaire de l'image*, Paris, Vuibert, 2006.

2.2.2. La caractérisation thématique

Cette typologie a été mise en place au cours du premier visionnage d'une centaine d'extraits. Elle peut apparaître comme incomplète. Nous allons revenir rapidement sur les définitions des mots-clés retenus ainsi que sur le regroupement de ceux-ci sous des rubriques caractérisées par des mots-clés vedettes¹⁰. Nous allons parcourir cette liste de mots-clés grâce à ces rubriques.

Logement	Logements sociaux
	Immeubles
	Maisons individuelles
	Résidences secondaires
	Insalubrité
	Accession à la propriété
	Location

Notre première rubrique concerne en général le logement :

- Le mot clé vedette reprend toutes les thématiques liées au logement et à l'habitat détaillées ou précisées dans les mots-clés qu'on peut décliner.
- Le premier de ces mots-clés est dédié aux logements sociaux des HBM ou HLM, c'est-à-dire à tous les logements que la puissance publique construit, gère et loue à des conditions permettant aux ménages à faibles revenus de bénéficier d'un logement décent.
- Les deux mots-clés suivants évoquent les formes de constructions constituant ces logements :
 - o Les immeubles que l'on considère comme une construction ayant une certaine hauteur et qui abritent des appartements. Les immeubles de bureau sont exclus de cette caractérisation.
 - o L'habitat pavillonnaire ou individuel regroupe toutes les acceptions du logement en maisons individuelles.
- Le mot-clé suivant considère le logement dans le cas des résidences secondaires ou résidences de vacances. Ce sont donc des logements qui ne sont pas utilisés toute l'année.
- Nous prenons ensuite en considération l'état des logements et particulièrement l'insalubrité. On considère un logement comme insalubre lorsque les conditions de vie à l'intérieur de celui-ci sont malsaines, donc ne permettent pas de garantir une bonne santé aux occupants.
- Enfin les deux derniers mots-clés retenus concernent les statuts juridiques de l'occupation des logements et des conditions que ceux-ci imposent, particulièrement financièrement :
 - o L'accession à la propriété que l'on peut définir comme la démarche permettant d'acquérir un bien immobilier. L'accédant à la propriété devient pleinement propriétaire lors de la fin du remboursement de son emprunt.
 - o La mise en location d'un bien immobilier d'un propriétaire à un locataire. Cette opération est marquée par la signature d'un bail, contrat de location entre les deux membres de l'accord. Le propriétaire définit dans ce contrat de location les conditions financières dont principalement le montant du loyer.

¹⁰ Le terme « vedette » fait référence à la dénomination des grandes rubriques thématiques dans le langage d'indexation RAMEAU utilisé par les bibliothèques universitaires et géré par la Bibliothèque Nationale de France.

Tourisme	Port de plaisance
	Front de mer
	Ecomusée et musée
	Station de sports d'hiver

Le second mot-clé vedette retenu est le tourisme. Il regroupe toutes les acceptions du secteur touristique comme activité économique mais aussi la transposition de ces activités sur les espaces. On distingue quelques éléments particuliers :

- Les ports de plaisance sont des installations destinées à accueillir des bateaux de tourisme. Cette rubrique prend en compte toutes les installations destinées aux activités nautiques de loisirs.
- Le front de mer correspond à une forme d'urbanisation qui s'est développée dans les villes et villages côtiers. Il s'agit d'une urbanisation continue du bord de mer par des constructions souvent de grande hauteur qui produisent des effets de coupure entre la mer et le bourg ou l'arrière pays.
- Les écomusées et musées correspondent à des équipements liés à l'activité touristique présentant des aspects culturels ou traditionnels dans le cadre d'expositions permanentes ou temporaires.
- Les stations de sports d'hiver constituent une offre touristique complète dans les régions de montagne. Elles associent le logement, les commerces, les équipements nécessaires à la pratique des sports d'hiver et à la découverte de la montagne (remontées mécaniques, école de ski, guides accompagnateurs...) ainsi que de diverses distractions et loisirs connexes.

Transports	Transports en commun
	Circulation routière
	Infrastructures ferroviaires
	Gare
	Parking
	Ouvrage d'art
	Routes
	Navettes périphérie – centre
	Migrations

Notre troisième rubrique concerne la question des transports, on associe au mot-clé vedette toutes les problématiques des transports que l'on peut décliner en certains mots-clés :

- Les transports en commun : on considère dans cet ensemble tous les modes de transports non individuels à l'échelle urbaine mais aussi à plus grande échelle.
- La circulation routière reprend tous les éléments liés aux déplacements en voiture principalement mais aussi avec tous les moyens de transports utilisant la route (camions, vélos, motos...)
- Les infrastructures ferroviaires concernent essentiellement les voies ferrées et équipements connexes.

- Le mot-clé « gare » est aussi différencié. Il prend en compte les grandes gares ferroviaires mais aussi les points d'arrêt sur le réseau ferré de la banlieue parisienne et sur le réseau national.
- Le mot-clé « parking » regroupe toutes les aires et équipements de stationnement des véhicules utilisant la route.
- Les ouvrages d'art correspondent aux éléments spécifiques de la construction d'un réseau routier ou ferroviaire : il s'agit essentiellement des tunnels, tranchées couvertes et ponts.
- Le mot-clé « routes » rassemble tous les types d'infrastructures routières : des autoroutes aux pistes cyclables, en passant par les différents types de réseaux routiers.
- Le mot-clé « navettes périphérie – centre » regroupe toutes les problématiques de déplacements entre les périphéries correspondant généralement aux lieux d'habitation et le centre des agglomérations où les activités économiques, administratives et commerciales sont très implantées.
- Enfin le mot-clé « migration » prend en compte une problématique assez vaste allant du déménagement à l'immigration.

Réseaux	Adduction d'eau
Energie	Réseaux d'énergie
	Barrage
	Réseaux de communication
	Assainissement

Les thématiques des réseaux techniques et celle de l'énergie ayant des convergences importantes, nous avons constitué un ensemble prenant les deux aspects en compte.

Les réseaux techniques correspondent aux systèmes mis en place, principalement par la puissance publique pour assurer certaines missions obligatoires :

- L'adduction d'eau : qu'on peut définir comme l'ensemble des équipements permettant d'assainir l'eau pour la rendre potable ainsi que sa distribution dans les différentes constructions.
- L'assainissement est une problématique connexe à celle de l'adduction d'eau. Il s'agit de traiter l'eau après la consommation des usagers. Ceci implique la collecte des eaux souillées et leur traitement.
- Les réseaux d'énergie permettent l'adduction en électricité de l'ensemble des constructions pour lesquelles ceci est nécessaire. Ils sont constitués d'éléments de production (centrales nucléaires, barrage, éoliennes...) et d'éléments de distribution (câbles, pylônes, transformateurs...). On peut aussi inclure dans cette rubrique les réseaux de chauffage urbain, présents dans certaines grandes villes.
- Les réseaux de communication concernent toutes les technologies de communication : téléphonie fixe, téléphonie mobile, réseaux informatiques...

On peut isoler autour de la thématique de l'énergie les réseaux d'énergie que l'on vient d'évoquer mais aussi certaines unités de production pour lesquelles les conséquences en terme d'aménagement sont très fortes comme les barrages.

Economie	Agriculture
	Elevage
	Pêche
	Mines
	Industrie
	Usine
	Immobilier de bureau
	Parc d'exposition
	Commandement
	Commerces

Les activités économiques sont identifiées et constituent une grande rubrique.

Dans le secteur primaire on peut identifier certaines spécificités :

- L'agriculture, prise ici plutôt dans les activités de cultures.
- L'élevage,
- La pêche professionnelle
- Et l'extraction minière.

Dans le secteur secondaire, on identifie exclusivement l'industrie en tant qu'activité économique de production de biens matériels par transformation des matières premières¹¹. Ces activités de production ont traditionnellement lieu dans des usines qu'on identifie comme un mot-clé car elles constituent un élément significatif de formes urbaines.

Dans le secteur tertiaire, on met en évidence :

- le lieu où s'installent beaucoup de ses activités : les immeubles de bureaux.
- Mais aussi certaines activités spécifiques comme les foires, salons et expositions commerciales qui ont lieu dans les parcs d'expositions.
- Les activités de commandement, de direction et les activités économiques connexes (assurances, conseil, finances...) sont regroupées dans le mot-clé « commandement ».
- Les activités commerciales sont identifiées sous le mot-clé « commerces ».

Services publics	Services
	Equipements
	Administrations

On peut également mettre en évidence les services publics en déclinant cette rubrique avec :

- Les services à la personne
- Les équipements sportifs, culturels, éducatifs, techniques...
- Les administrations centrales ou décentralisées.

¹¹ Dictionnaire Le petit Larousse illustré 2006

Culture - Loisirs	Activités culturelles
	Festival
	Loisirs
	Art
	Sport
	Patrimoine
	Education

Un autre mot-clé vedette concerne la culture et les loisirs au sens très vaste. On y intègre :

- les activités culturelles : concerts, expositions artistiques, la pratique d'activités...
- les festivals : manifestations importantes autour d'un art ou d'un style déterminé qui bénéficient d'une certaine couverture médiatique,
- les loisirs comme la promenade, la pêche, les jeux pour enfants...
- les arts sous l'aspect de la création artistique principalement,
- les sports à la fois dans les grandes compétitions que dans la pratique personnelle pour les loisirs,
- le patrimoine au sens des constructions qui par leur style ou les événements qui y ont eu lieu sont des témoins de l'histoire,
- l'éducation de l'école maternelle à l'université.

Paysages urbains	Espaces publics
	Fontaines
	Monument
	Edifices religieux
	Architecture
	Centralité

On propose aussi le regroupement de mots-clés autour d'une rubrique « paysages urbains » qu'on peut décrire par le cadre de vie urbain au sens principalement de ce qu'on perçoit des espaces.

Y prennent donc place naturellement :

- Les espaces publics, voiries, trottoirs, allées piétonnes, places, square, parcs urbains...
- Les fontaines, éléments de ces espaces publics,
- Les monuments, les constructions remarquables,
- Les édifices religieux qui sont très souvent des éléments bien identifiables des paysages urbains,
- L'architecture qui par la forme et les façades des bâtiments contribue largement à déterminer des paysages urbains,
- La centralité, aux sens d'espaces centraux, d'espaces de convergence.

Environnement	Déchets
	Pollution
	Risques naturels
	Préservation de l'environnement
	Paysage
	Jardin
	Nature
	Foncier
	Associations de défense

Le mot-clé environnement ne pouvait pas être oublié. Contrairement à la dimension environnementale très ouverte, évoquée plus tard, le terme environnement ici se concentre sur les aspects écologiques de sa signification.

On y retrouve plusieurs éléments :

- La question des déchets, de leur élimination et de leur traitement afin de préserver le milieu naturel est donc mise en évidence,
- Toutes les pollutions sont également rassemblées dans un mot-clé,
- Les risques naturels comme les inondations, l'activité sismique... forment une catégorie,
- La préservation de l'environnement, dans des acceptions larges des actions et dispositifs permettant de minimiser ou de protéger complètement certains écosystèmes ou paysages des actions de l'homme,
- La question du paysage, dans une vision plus générale que celle utilisée précédemment dans les paysages urbains ; elle concerne l'ensemble des questions liées à la vision que l'on peut avoir de l'espace plus ou moins façonné par les hommes,
- Les parcs et jardins, qui forment la présence principale d'éléments d'écologie dans le contexte urbain,
- La nature qu'on peut limiter aux espaces pour lesquels les activités humaines ont un faible impact sur l'écosystème,
- La question de la disponibilité foncière, souvent prise sur les espaces agricoles ou naturels pour permettre la croissance de la ville,
- Et un acteur important des questions environnementales qui sont les associations de défense.

Concept d'aménagement	Ségrégation socio spatiale
	Démolir/Reconstruire
	Villes nouvelles
	Mixité sociale
	Rénovation urbaine
	Politique de la ville
	Restauration
	Urbanisation
	Etalement urbain
	Planification
	Projet de développement

On aborde ensuite un mot-clé vedette très global, reprenant certains concepts généraux ou notions habituellement utilisées en aménagement et en urbanisme.

- Tout d'abord, on retient la ségrégation socio-spatiale, c'est un élément de diagnostic qu'on utilise généralement pour exprimer une répartition spatiale différenciée des habitants en fonction de leurs conditions sociales.
- On met en évidence les processus de démolition et de reconstruction. Particulièrement dans le cadre de l'après-guerre, ou de nombreux anciens logements détruits ou partiellement détruits ont été reconstruits.
- On retient les villes nouvelles comme des villes créées ex-nihilo sur des espaces non urbanisés pour répondre à certaines problématiques d'engorgement des villes historiques ou pour concentrer le développement touristique sur un espace déterminé.
- Le concept de mixité sociale, entend lutter contre la ségrégation socio-spatiale évoquée précédemment. L'idée est de faire en sorte que les espaces soient habités par différentes catégories de population.
- La rénovation urbaine concerne les vastes opérations menées pour améliorer les conditions de vie en restaurant certains bâtis mais aussi en détruisant certains afin de modifier de façon importante la structure du quartier. La destruction peut laisser place à des équipements, à des commerces, à d'autres formes de bâtis...
- La politique de la ville est une politique transversale menée dans les quartiers jugés prioritaires. C'est une politique de concentration de moyens dans le but de mettre à un même niveau la ville en général et ces quartiers.
- La restauration consiste en la remise en état d'un bâtiment afin d'améliorer les conditions de vie et l'apparence de celui-ci.
- L'urbanisation correspond au concept général du développement de la ville sur des espaces. Les limites de l'espace urbain sont donc repoussées par ce processus.
- L'étalement urbain est lié à l'urbanisation. Il est porteur d'une connotation péjorative et concerne essentiellement une urbanisation très consommatrice d'espaces dans les périphéries de la ville. La croissance de la zone urbanisée s'y fait principalement sur des zones agricoles ou naturelles.
- La planification regroupe toutes les procédures et plans qui organisent et règlementent le développement des espaces, en terme de droit des sols, d'équipements, de logements, de transports... quelle que soit l'échelle considérée.
- La dimension générale de projet de développement, de projet de territoire, qui engage à une stratégie de développement déclinée en actions fait aussi partie des mots-clés identifiés.

Opérationnel	Financement
	Concours
	Construction
	ZAC
	Concertation
	Enquête publique
	Symbolisme
	Grands travaux

La dernière catégorie fait référence plutôt à des éléments opérationnels de l'aménagement. On y retrouve :

- le financement qui est indispensable à la concrétisation des projets mais qui est aussi source de polémiques et de discussions politiques,
- les concours qui sont organisés pour de grandes réalisations symboliques et qui donnent lieu à des projets assez différents souvent signés de grands architectes internationaux, ils sont souvent l'occasion de débats et de polémiques sur les originalités architecturales proposées,
- la construction qui correspond à la concrétisation des projets,
- les opérations de ZAC : Zone d'Aménagement Concerté, qui répondent à un cadre légal défini,
- la concertation qui permet d'aménager, d'améliorer, de mieux intégrer, un projet d'aménagement,
- l'enquête publique qui est une forme de concertation très réglementée, obligatoire pour les projets de grande ampleur, elle oblige les concepteurs du projet à aller à la rencontre des personnes qui ont à formuler des remarques concernant ce projet,
- l'expression du symbolisme architectural qui a guidé l'architecte dans sa conception,
- les grands travaux qu'on peut considérer comme une démarche opérationnelle de grande ampleur visant à développer rapidement une stratégie.

2.2.3. La caractérisation des échelles

Cette typologie reprend la description de Pierre Merlin présentée précédemment et rajoute des échelles spécifiques pour lesquelles l'action urbanistique s'est renforcée ces dernières années avec la décentralisation ou la construction européenne.

Les échelles proposées correspondent pour une part aux limites administratives pour une autre part à des espaces perçus.

- La plus petite des échelles retenues correspond à celle du chantier ou de l'équipement. Elle correspond à celle d'un immeuble, d'une maison, d'une construction, d'une parcelle, à une unité difficilement morcelable à la vision de l'urbaniste.
- Ensuite, on identifie l'îlot, plus petite unité de la trame urbaine, espace délimité par des voies. Cette délimitation peut être le support d'analyses statistiques mais aussi les limites d'un projet d'aménagement ou d'urbanisme.
- L'échelle retenue ensuite correspond plutôt à une perception, on distingue donc le quartier comme une « fraction d'un territoire d'une ville, dotée d'une physionomie propre et caractérisée par des traits distinctifs, lui conférant une certaine unité et une individualité. »¹²
- Nous retenons assez évidemment l'échelle de la ville qu'on peut définir d'après le dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement de Pierre Merlin et Françoise Choay comme un établissement humain doté de trois conditions : l'agglomération de constructions, certains traits sociaux de la population et une certaine dimension. On se limitera alors aux limites communales de la ville.

¹² Pierre MERLIN et Françoise CHOAY (sous la direction), *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, Paris, Presses Universitaires de France, 1996.

- L'agglomération qu'on retient également comme échelle est définie dans le même ouvrage comme un ensemble constitué de la ville et de ses banlieues. Pour prendre en compte une étendue spatiale cohérente et déterminer une limite uniforme quelles que soient les contextes locaux, l'aire urbaine définie par l'INSEE peut bien déterminer les limites considérées.
- On s'appuie aussi sur des échelles administratives : le département et la région, qui découpent l'ensemble du territoire national.
- L'échelle de la France en tant que telle est retenue pour évoquer à la fois l'aménagement dans sa dimension d'intérêt national ainsi que dans la mise en place de plans ou de stratégies à l'échelle du pays.
- Bien que l'union européenne n'ait pas la compétence de l'aménagement du territoire, les actions de celle-ci dans de nombreux domaines et la politique régionale européenne justifient la prise en compte de l'échelon européen dans notre caractérisation.
- Enfin l'échelle mondiale doit nécessairement être évoquée pour les implications mondiales de certaines problématiques.

Nous avons donc déterminé de multiples échelles, la caractérisation mise en place permet à un extrait d'être référencé comme en rapport avec plusieurs échelles, c'est-à-dire ce que nous souhaitons analyser.

2.2.4. La caractérisation des dominantes spatiales

Elle met en évidence certains espaces spécifiques pour lesquels on peut relever des particularités.

On distingue donc :

- tout d'abord, Paris au sens de la ville de Paris en elle-même ;
- la région parisienne dans une grande acception ;
- les métropoles de province qu'on peut assimiler aux préfectures ;
- la zone littorale correspondant aux côtes ainsi qu'aux îles ;
- la zone de montagne, intégrant les Alpes, les Pyrénées, le Jura, les Vosges ;
- enfin une zone rurale de laquelle on exclue le champ couvert par la zone littorale et par la zone de montagne.

Pour des extraits concernés par le fait urbain en général, les trois premiers points pourront être sélectionnés.

2.2.5. La caractérisation du triptyque des dimensions de l'aménagement : « urbain, rural, environnemental »

Il nous est nécessaire de considérer une définition de ces trois concepts.

Pour définir la dimension urbaine, on peut reprendre la définition de Littré : « ce qui concerne la ville par opposition à rural ».

« Urbain » désigne également le « caractère propre, intemporel, de la vie urbaine »¹³. Michel Lussault dans son dictionnaire définit l'urbain comme : « un système sociétal regroupant des agencements spatiaux complexes, caractérisés par le couplage spécifique de la densité et de la diversité »¹⁴.

La dimension urbaine qu'on peut retenir pour notre caractérisation peut se référer à ces définitions dans la prise en compte des questions de la ville tant d'un point de vue spatial (organisation, développement et fonctionnement de la ville), que d'un point de vue social ou sociétal incluant la vie des citoyens.

Pour la définition de la dimension rurale, on peut s'appuyer sur celle donnée par Françoise Plet¹⁵. Elle considère le rural comme « les campagnes dans leur complexité sans réduire celles-ci aux manifestations des activités agricoles ». La prise en compte du rural englobe par exemple, au-delà de l'agriculture, des problématiques touristiques, naturelles, paysagères...

Enfin la dimension environnementale renvoie à la notion de l'environnement dans un sens large. On peut rapprocher cette définition de celle du milieu ou de l'environnement en anglais : « conditions influençant la vie, le développement ou la croissance des êtres vivants ». Pierre Merlin dans son dictionnaire propose l'approche suivante : « un groupe humain agit sur son environnement et chacune de ses actions entraîne des effets en chaîne. (...) Ces effets peuvent être positifs (par exemple l'amélioration des conditions sanitaires qui a permis l'allongement de la vie humaine). D'autres sont négatifs, et donc dommageables : dégradations de l'environnement (pollutions, transformation du climat, constructions en rupture avec le paysage...). »

La notion d'environnement considérée ici n'est pas uniquement focalisée sur l'aspect écologique mais bien sur l'ensemble des interactions avec le milieu.

¹³ Pierre MERLIN et Françoise CHOAY (sous la direction), *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, Paris, Presses Universitaires de France, 1996.

¹⁴ Jacques LEVY et Michel LUSSAULT (sous la direction), *Dictionnaire de la Géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 2003.

¹⁵ Jacques LEVY et Michel LUSSAULT (sous la direction), *Dictionnaire de la Géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 2003.

2.2.6. Structure et organisation de la base

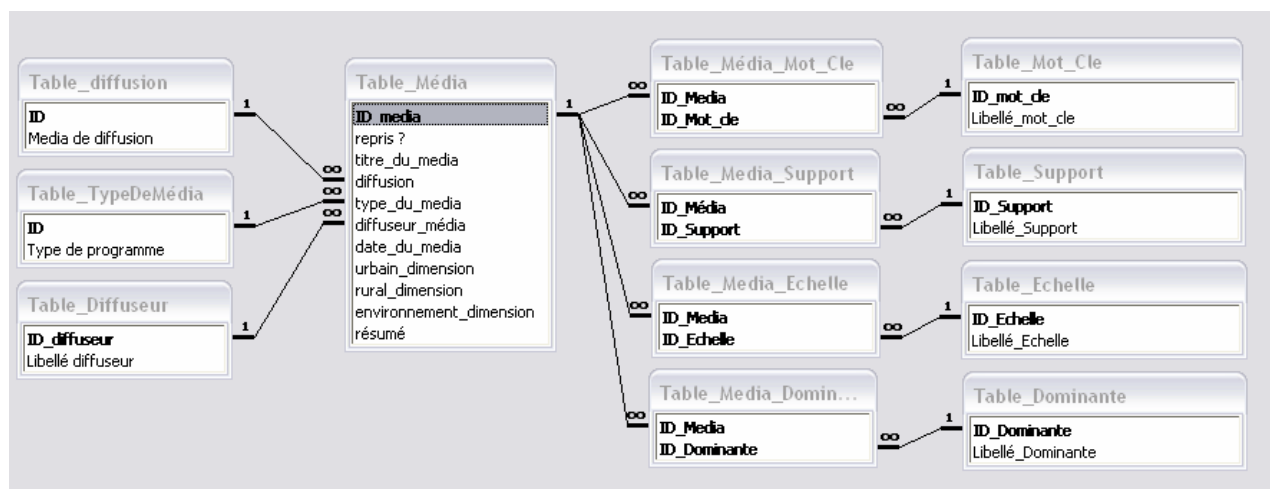


Figure 1 : Schéma de la structure de la base de données mise en place

La base de données est construite autour d'une table centrale « Table_Média » : elle concentre les informations de base sur le document et la première caractérisation.

Table_Média	
ID_Média	Cette valeur est générée automatiquement. Elle constitue la clé primaire ¹⁶ de la table. C'est sur cette valeur que sont fait les liens avec les autres tables.
Repris	Cette valeur permet de marquer les extraits ayant été étudiés avec les 5 caractérisations. Les extraits non « repris » correspondent à des extraits utilisés pour la définition des mots-clés mais non repris ensuite avec les autres caractérisations.
Titre du média	Il s'agit du titre donné par l'INA à l'extrait.
Diffusion	Cette valeur permet de déterminer si le sujet est radiophonique ou audiovisuel (actualités cinématographiques ou télévision). La liste des propositions pour cette valeur fait l'objet d'une table liée.
Type_du_média	Cette valeur caractérise le type d'extrait, son genre technique (émission politique, entretien, sujet d'actualité, documentaire). La liste des propositions pour cette valeur fait l'objet d'une table liée.
Diffuseur_média	Cette valeur détermine sur quelle chaîne a été diffusé cet extrait pour la première fois. La liste des propositions pour cette valeur fait l'objet d'une table liée.
Date_du_média	Cette valeur précise la date à laquelle a été diffusé cet extrait pour la première fois.
Urbain_dimension	Cette valeur correspond à l'un des trois points de la première caractérisation. Si la dimension urbaine est présente dans l'extrait, la case est cochée.

¹⁶ Clé primaire : La constitution d'une base de données oblige que chaque enregistrement soit unique, la définition d'une clé primaire permet d'assurer cette unicité des enregistrements. Dans la plupart des cas, on utilise une numérotation automatique assurant, de fait, que chaque enregistrement est unique.

Rural_dimension	Cette valeur correspond à l'un des trois points de la première caractérisation. Si la dimension rurale est présente dans l'extrait, la case est cochée.
Environnement_dimension	Cette valeur correspond à l'un des trois points de la première caractérisation. Si la dimension environnementale est présente dans l'extrait, la case est cochée.
Résumé	Le résumé indique en quelques mots l'angle d'attaque du sujet d'aménagement par les producteurs de l'extrait. Ce champ n'est pas renseigné dans les derniers sujets car la réponse est reprise par certaines caractérisations mises en place après la saisie des premiers résumés.

Comme indiqué dans le tableau, des listes de choix ont été mises en place pour faciliter la saisie et surtout pour qu'une même information soit saisie de la même façon. C'est particulièrement le cas des fautes de saisies ou des problèmes de casse des caractères qui sont ainsi évités. La table « Table_Média » récupère donc uniquement un identifiant numérique correspondant au bon intitulé.

Ces listes de choix correspondent aux tables de gauche sur le schéma présenté ci-dessus. Leurs structures se composent de la façon suivante :

Table_diffusion	
ID	Cette valeur est générée automatiquement. Elle constitue la clé primaire de la table. C'est cette valeur qui est reprise pour chaque enregistrement dans la table « Table_Média ».
Media de diffusion	Il s'agit du libellé exact du média de diffusion de l'extrait : on distingue la radio, le cinéma et la télévision.

Table_TypeDeMédia	
ID	Cette valeur est générée automatiquement. Elle constitue la clé primaire de la table. C'est cette valeur qui est reprise pour chaque enregistrement dans la table « Table_Média ».
Type de programme	Il s'agit du libellé exact du genre technique de l'extrait : on distingue les entretiens, les émissions politiques, les sujets d'actualités et les documentaires.

Table_Diffuseur	
ID	Cette valeur est générée automatiquement. Elle constitue la clé primaire de la table. C'est cette valeur qui est reprise pour chaque enregistrement dans la table « Table_Média ».
Libellé diffuseur	Il s'agit du libellé exact de la chaîne sur laquelle l'extrait a été diffusé pour la première fois.

Pour les quatre autres caractérisations, il fallait mettre en place un outil permettant de lier à un extrait plusieurs caractéristiques. Par exemple, un extrait peut correspondre à plusieurs mots clés. Cette exigence nous a contraint à travailler, à chaque fois, avec deux tables : une permettant de générer une liste des choix possibles, l'autre permettant de lier la table « Table_Média » avec les

caractéristiques données dans la table spécifique. Chaque couple associant un extrait à une caractéristique dans la table de liaison étant unique par définition : la clé primaire mise en place était une clé composée. C'est-à-dire que la clé primaire vérifiait l'unicité du couple de données assemblées.

On obtient donc pour la caractérisation par mot-clés :

- la table qui rassemble la liste de mots-clés :

Table_Mot_Cle	
ID_mot_cle	Cette valeur est générée automatiquement. Elle constitue la clé primaire de la table. C'est cette valeur qui est reprise dans la table de liaison « Table_Média_Mot_Cle » lorsque ce mot-clé est sélectionné.
Libellé_mot_cle	Il s'agit du libellé des mots-clés.

- la table qui permet la liaison entre les extraits et les mots-clés :

Table_Media_Mot_Cle	
ID_Média	Il s'agit de la reprise de l'identifiant de la table « Table_Média ». Cet identifiant numérique est obtenu grâce une liste déroulante reprenant les titres, les diffuseurs et la date des extraits dans la table « Table_Média ».
ID_Mot_cle	Il s'agit de la reprise de l'identifiant de la table « Table_Mot_Cle ». Cet identifiant numérique est obtenu grâce une liste déroulante reprenant la liste des mots-clés dans la table « Table_Mot_Cle ».

La démarche est similaire pour la caractérisation des supports de communication :

- la table qui rassemble la liste des supports de communication possibles :

Table_Support	
ID_Support	Cette valeur est générée automatiquement. Elle constitue la clé primaire de la table. C'est cette valeur qui est reprise dans la table de liaison « Table_Média_Support » lorsque ce support est utilisé dans l'extrait.
Libellé_Support	Il s'agit du libellé des supports de communication.

- la table qui permet la liaison entre les extraits et les supports utilisés :

Table_Media_Support	
ID_Média	Il s'agit de la reprise de l'identifiant de la table « Table_Média ». Cet identifiant numérique est obtenu grâce une liste déroulante reprenant les titres, les diffuseurs et la date des extraits dans la table « Table_Média ».
ID_Support	Il s'agit de la reprise de l'identifiant de la table « Table_Support ». Cet identifiant numérique est obtenu grâce une liste déroulante reprenant la liste des supports de communication possibles issus de la table « Table_Support ».

De même pour la caractérisation des échelles spatiales auxquelles l'extrait se réfère :

- la table qui rassemble la liste des échelles spatiales identifiées :

Table_Echelle	
ID_Echelle	Cette valeur est générée automatiquement. Elle constitue la clé primaire de la table. C'est cette valeur qui est reprise dans la table de liaison « Table_Média_Echelle » pour mettre en rapport l'extrait avec l'une des échelles possibles.
Libellé_Echelle	Il s'agit du libellé des échelles spatiales.

- la table qui permet la liaison entre les extraits et les échelles auxquelles ils se réfèrent :

Table_Media_Echelle	
ID_Média	Il s'agit de la reprise de l'identifiant de la table « Table_Média ». Cet identifiant numérique est obtenu grâce une liste déroulante reprenant les titres, les diffuseurs et la date des extraits dans la table « Table_Média ».
ID_Echelle	Il s'agit de la reprise de l'identifiant de la table « Table_Echelle ». Cet identifiant numérique est obtenu grâce une liste déroulante reprenant la liste des échelles possibles dans la table « Table_Echelle ».

Enfin c'est le cas également pour la caractérisation des dominantes spatiales des extraits pour laquelle on a :

- la table qui rassemble la liste des supports de communication utilisés dans les extraits :

Table_Dominante	
ID_Dominante	Cette valeur est générée automatiquement. Elle constitue la clé primaire de la table. C'est cette valeur qui est reprise dans la table de liaison « Table_Média_Dominante » lorsque l'extrait se déroule ou s'applique à cet espace spécifique.
Libellé_Dominante	Il s'agit du libellé des dominantes spatiales.

- la table qui permet la liaison entre les extraits et les supports utilisés :

Table_Media_Dominante	
ID_Média	Il s'agit de la reprise de l'identifiant de la table « Table_Média ». Cet identifiant numérique est obtenu grâce une liste déroulante reprenant les titres, les diffuseurs et la date des extraits dans la table « Table_Média ».
ID_Dominante	Il s'agit de la reprise de l'identifiant de la table « Table_Dominante ». Cet identifiant numérique est obtenu grâce une liste déroulante reprenant la typologie des espaces déterminée dans la table « Table_Dominante ».

Il faut noter que la structure de la base, telle qu'elle est, permet de croiser toutes les données entre elles. Ceci est intéressant pour mesurer la corrélation entre plusieurs caractéristiques.

Un certain nombre de requêtes ont été réalisées afin de dégager des données quantitatives sur les extraits étudiés. Des requêtes regroupant plusieurs critères et permettant d'analyser les relations entre eux ont été également réalisées.

2.3. *Limites de la mise en œuvre méthode*

La mise en place de l'échantillon peut être critiquée, cette recherche en texte intégral du terme « urbanisme » élimine, de fait, les sujets pouvant être rapportés à l'urbanisme mais qui n'ont pas reçu cette appellation par l'INA. Ceci oblige une démarche réduite à cet échantillon. Plutôt que de s'interroger sur la façon dont est présent l'urbanisme dans l'ensemble de l'offre proposée par « archives pour tous », nous en arrivons à évaluer comment le résultat de la classification en « urbanisme » de certains extraits est cohérente avec l'approche d'un aménageur.

Le dispositif mis en place pour analyser l'échantillon d'extraits permet de répondre à nos questions cependant on peut mettre en évidence quelques limites.

- Pour mettre en place **la liste de mots-clés**, 103 extraits ont été visionnés et au fur et à mesure la liste s'est constituée. Les premiers extraits ayant été analysés avec une grille incomplète ne sont pas évalués sur la même base. C'est pour cela que ces extraits ont été repris dans un deuxième visionnage basé sur la liste déterminée à la fin de la première phase. Cependant pour les autres extraits qui n'ont pas été visionnés deux fois, d'autres thèmes ont pu échapper à l'analyse effectuée au début. Ceci s'explique soit parce qu'ils n'étaient pas ou trop implicitement évoqués dans la première série, soit que la subjectivité de l'enquêteur ait biaisé partiellement la perception de l'extrait et la définition de mots-clés. On peut noter par exemple, l'absence du mot-clé « OPAH » qui, si certains extraits avaient été vus dans la première série, aurait été réservé. On peut néanmoins approcher la notion en utilisant d'autres mots-clés. Dans le cadre de l'exemple, nous avons pu caractériser l'extrait avec les mots-clés « restauration », « logement », « financement »... En tous les cas, il semblait difficile de rajouter de nouveaux mots-clés dans cette dernière phase car cela aurait obligé une nouvelle itération d'analyse.

La difficulté est par ailleurs liée à la méthode de création de cette liste. Elle aurait pu être mise en place en partant de la définition de l'urbanisme. Mais d'une part, ceci nous aurait confronté à une certaine difficulté de décrire de façon exhaustive les différents aspects de l'urbanisme. D'autre part, partir d'une définition préalablement énoncée aurait renversé le processus voulu au initialement de partir de la ressource documentaire pour voir ce qu'elle révélait de l'urbanisme.

On peut généraliser cette limite, empêchant de rajouter de nouvelles catégories au fur et à mesure de l'étude sans reprendre la caractérisation de tous les extraits précédents, à l'ensemble des caractérisations demandant une analyse. On peut regretter par exemple dans la caractérisation des supports de communication de ne pas avoir isolé la prise de position des habitants comme un moyen de présenter le sujet évoqué.

Pour les renseignements factuels, nous ne sommes pas confrontés au même problème. En effet, s'il faut créer dans la base un nouveau diffuseur pour un extrait, ceci est possible sans que ça n'interfère avec les autres enregistrements.

- **Certains extraits n'ont pas été analysés** en raison de plusieurs facteurs : tout d'abord la longueur de certains de ceux-ci. La difficulté est bien souvent d'arriver à cerner le petit instant évoquant l'urbanisme dans un ensemble très disparate. Il faut noter que la plupart de ces extraits longs sont payants en raison principalement de l'importance des travaux de restauration sur le document mais aussi en raison de l'existence d'ayant droits que l'INA doit rémunérer. Sur les 208 médias issus de la recherche en texte intégral sur le terme « urbanisme » :
 - 185 ont été examinés avec les cinq caractérisations
 - 4 ont été éliminés puisque leur contenu ne permettait pas d'effectuer des caractérisations correctes.
 - 1 a été étudié uniquement lors de la première série et n'a pas pu être repris avec les nouveaux critères puisqu'il a été retiré de l'offre documentaire.
 - 18 ont été exclus pour des raisons de longueur et de coût de visionnage.Malgré tout, 89% de l'ensemble documentaire a été analysé donnant une vision assez complète.

3. Résultats

L'étude a porté sur les médias, extraits de radio, de vidéo ou d'actualités cinématographiques, que le site de l'INA propose. Les résultats présentés ne s'appliquent qu'aux 185 extraits étudiés sur les 205 médias qui résultent de la requête de recherche dans les bases de données de l'INA sur le terme « urbanisme ».

Sur ces 185 extraits concernés par l'urbanisme a été appliqué la méthode présentée précédemment afin de répondre à nos différents questionnements et de savoir si au final cette base documentaire sur l'urbanisme correspond à la vision d'un professionnel du secteur.

3.1. *L'urbanisme, au cœur des programmes d'actualités*

De la caractérisation du genre technique nous tirons un premier enseignement qui est que l'urbanisme est montré en majorité par des programmes d'actualités pour lesquels le niveau d'analyse reste relativement faible en raison de la courte durée du programme. L'inscription de l'urbanisme dans l'actualité met en exergue la logique de projet. Chaque phase de celui-ci peut donner lieu à des formes de médiatisation. Dans l'ensemble documentaire étudié, deux angles d'approche du sujet se distinguent : l'événementiel lié à l'aménagement ou la polémique autour du projet des urbanistes.

L'autre enseignement concerne les supports de communication portant sur les problématiques de l'urbanisme. Les supports classiques de visualisation du projet : plans, maquettes, images de synthèse, habituellement produits par les urbanistes comme supports de communication ne sont pas réutilisés par les journalistes. Les raisons de ce phénomène ne peuvent pas être clairement identifiées avec notre processus d'analyse mais quelques explications sont avancées.

Cet aspect nous pousse à nous reposer la question de la compréhension des documents produits par les professionnels mais aussi à la façon dont les urbanistes gèrent la communication autour de leur projet.

Les journalistes vont privilégier la vision de l'état actuel, alors que les urbanistes, qui doivent s'extraire de cette réalité pour envisager l'avenir, s'attachent peut-être plus à visualiser le projet.

La caractérisation du type de programme nous permet de distinguer les formats d'émissions qui présentent un sujet en rapport avec l'urbanisme.

Type de média	Nombre d'extraits concernés	Pourcentage
Actualités	142	77%
Documentaires	33	18%
Emission Politique	1	1%
Entretiens	9	5%

Tableau 2 : Type de programme (requête rqt_DécompteGénéral_Type de programme)

La caractérisation des supports de communication nous renseigne sur les supports utilisés pour parler de l'urbanisme. Un extrait peut utiliser plusieurs supports, ce qui explique que le total des valeurs absolues ne soit pas égal à 185.

Supports de communication	Nombre d'extraits concernés	Pourcentage
Discours technicien	58	31%
Discours politique	60	32%
Plans	33	18%
Maquette	37	20%
Images d'avant le projet	85	46%
Images de synthèse	11	6%
Image du chantier	54	29%
Images du résultat du projet	74	40%

Tableau 3 : Supports de communication (requête rqt_DécompteGénéral_Support de communication)

Il nous semblait intéressant de croiser ses informations pour identifier s'il existe des corrélations entre elles.

Tout d'abord, nous avons essayé de savoir s'il existait un lien entre la prise de parole des techniciens ou des politiques et la phase d'avancement du projet. On obtient les résultats suivants :

Supports de communication 1	Supports de communication 2	Nombre d'extraits concernés	Pourcentage par rapport aux 185 extraits	Pourcentage par rapport au nombre d'extraits du support de communication 1
Discours technicien	Images d'avant le projet	23	12%	40%
Discours technicien	Image du chantier	11	6%	19%
Discours technicien	Images du résultat du projet	32	17%	55%
Discours politique	Images d'avant le projet	30	16%	50%
Discours politique	Image du chantier	12	6%	20%
Discours politique	Images du résultat du projet	17	9%	28%
Discours technicien	Discours politique	23	12%	

Tableau 4 : Prises de parole et phases du projet (requêtes rqt_media_support_...)

Nous nous sommes intéressé ensuite à essayer de voir l'utilisation faite des moyens de visualisation traditionnels de l'urbanisme : plans, maquettes et images de synthèse en fonction des intervenants.

Supports de communication 1	Supports de communication 2	Nombre d'extraits concernés	Pourcentage par rapport aux 185 extraits	Pourcentage par rapport au nombre d'extraits du support de communication 2
Discours technicien	Plans	13	7%	39%
Discours technicien	Maquette	7	4%	19%
Discours technicien	Images de synthèse	6	3%	55%
Discours politique	Plans	9	5%	27%
Discours politique	Maquette	11	6%	30%
Discours politique	Images de synthèse	4	2%	36%

Tableau 5 : Prises de parole et outils de visualisation du projet (requêtes rqt_media_support...)

Enfin, nous avons interrogé la base de données afin de savoir combien d'extraits n'utilisaient aucun de ces moyens de visualisation de l'urbaniste. 123 extraits, soit 66% des extraits étudiés ne montrent ni plans, ni maquettes, ni images de synthèse.

On peut préciser que dans les 185 extraits étudiés ne figure aucun extrait de radio, les documents étudiés correspondent donc tous à des supports télévisés ou cinématographiques.

Pourquoi les projets d'urbanisme sont plus souvent présentés dans les programmes d'informations ?

Les programmes d'actualités représentent près de 77 % de l'ensemble étudié (cf. Tableau 2). Ces extraits sont essentiellement issus des journaux télévisés ou des programmes d'actualités diffusés au cinéma. Ce sont des extraits courts de 20 secondes à 3 minutes environ. Ils peuvent être constitués d'images commentées par le présentateur, de reportages sur le terrain, d'interviews...

Le caractère d'extrait d'actualité pose assez naturellement la question sur les raisons de mise à l'antenne de ce type d'informations. Pourquoi parle-t-on de l'urbanisme dans les actualités ?

On peut, en premier lieu, affirmer que l'urbanisme intéresse le grand public. Les actions, les projets d'urbanisme, influent largement sur la vie quotidienne de la population. A ce titre, il y a un réel intérêt à placer l'urbanisme comme un véritable sujet d'actualité.

C'est donc **une approche par projets** qui porte l'urbanisme dans les médias.

Chaque phase du projet revêt un intérêt particulier pour la population et entraîne une médiatisation du sujet.

La phase de conception et de présentation du projet implique une information au grand public afin de prévenir la mise en place d'une opération mais aussi de solliciter l'avis de la population par les

dispositifs de concertation ou d'enquête publique. C'est un moment où on essaie d'expliquer les justifications du projet, les améliorations qu'il procurera à la situation actuelle, c'est aussi une phase de pédagogie sur l'utilité d'une action et d'explication du déroulement prévisionnel du projet. Certains extraits évoquent l'acte juridique du lancement de telle ou telle opération par un vote d'un conseil municipal par exemple.

La phase de réalisation est également très propice à la médiatisation. Il peut s'agir tout d'abord du lancement des travaux avec la phase de « pose de la première pierre » par exemple. Ensuite, les journalistes peuvent proposer des informations de l'avancée des travaux. Celle-ci peut être mise en rapport avec des nuisances pour les habitants, mais aussi en rapport avec le programme initialement défini. On identifie parfois les retards de certaines grandes opérations, les problèmes techniques non anticipés, les dérives budgétaires de certains projets...

La fin de la réalisation peut être aussi le support de la mise en valeur de l'urbanisme dans les programmes d'actualités. La fin des travaux peut être l'occasion de faire le bilan de cette réalisation, d'expliquer les difficultés surmontées, de mettre en avant les savoir-faire techniques déployés, de nuancer l'importance des nuisances subies pendant la réalisation par rapport aux bienfaits du nouvel aménagement. On peut également mettre en évidence l'événement de l'inauguration comme une occasion marquant la fin des travaux.

Enfin, une approche d'évaluation du projet après quelques temps de fonctionnement peut être le support de l'intérêt des journalistes qui s'attacheront alors à démontrer les dysfonctionnements, les conséquences négatives prévues ou non, mais moins souvent les bénéfices tirés du nouvel aménagement.

Il est particulièrement intéressant de pouvoir suivre dans l'ensemble documentaire un projet de son début à sa fin. On se rend compte alors de la complexité de l'aménagement et des temporalités nécessaires pour voir se concrétiser un projet. On peut mettre en évidence, une série d'extraits suivant le projet de Bercy à Paris. Ce projet de ZAC¹⁷ à l'échelle d'un quartier entier a duré de nombreuses années avec la construction d'équipements d'importance nationale comme le Palais Omnisports de Paris Bercy, le Ministère des Finances et du Budget. La transformation lente de tout le quartier est sensible dans les extraits. On y voit l'évolution du discours des habitants tout au long du développement du projet. Ceci est particulièrement sensible pour la transformation du secteur des « pinardiers », les halles aux vins de Paris. On ressent une hostilité assez forte au début du projet, on voit la volonté des urbanistes de concilier un nouveau développement avec la tradition et on constate une certaine adhésion des habitants au nouveau projet lorsqu'il commence à prendre forme.

En plus des deux équipements majeurs évoqués plus haut, le quartier a vu la création d'un vaste parc public, d'une cité d'affaires consacrée en partie aux métiers du vin et d'un parc d'exposition.

Il est indéniable que la présentation de ces projets d'urbanisme par des extraits de très courte durée ne permet pas une analyse très poussée et complète. Ceci oblige aux journalistes de choisir un **angle de traitement** précis.

On peut mettre en évidence, un angle événementiel. C'est-à-dire que l'urbanisme est abordé par l'actualité d'un événement qui met alors ce sujet en lumière.

Il peut s'agir du vote du projet, des résultats ou de l'exposition des réponses faites pour un concours d'architecture, de l'ouverture de l'aménagement au public, mais aussi la destruction spectaculaire et symbolique d'une tour ou d'une barre d'immeubles.

¹⁷ Zone d'Aménagement Concerté

En parallèle à cet angle événementiel, on peut identifier un angle polémique. Dans ces cas-là les choix d'urbanisme sont contestés par la population ou l'opposition politique au décideur du projet. Les questions de nuisances auprès des habitants, des délais de réalisation, des marges de manœuvre financières sont souvent à l'ordre du jour. L'absence de procédures de concertation dans des projets anciens conduisait les détracteurs des projets à interpeller les médias sur leurs problèmes. Aujourd'hui, la concertation étant plus naturellement mise en place, les médias s'intéressent à ces processus et leurs conclusions. Sans remettre en cause la démocratie participative, on peut relativiser cependant l'universalité de l'apport de ces prises de paroles, souvent de mise, dans le cadre de notre ensemble documentaire.

Le documentaire : un genre technique différent pour une analyse plus profonde

Les sujets traités sous la forme de documentaire le sont principalement dans le cadre d'extraits plus longs (de 5 à 20 minutes environ). Dans notre ensemble documentaire, ils représentent près de 20% de l'ensemble (cf. Tableau 2). Certains de ceux-ci s'inscrivent dans des séries comme « chefs d'œuvre en péril » ou « la France défigurée » diffusés aux temps de l'ORTF. On retrouve aussi des documentaires issus d'émissions encore diffusées de nos jours comme « Thalassa, le magazine de la mer », « Envoyé spécial », ou « Enjeux de campagne ». L'analyse qui est proposée aux téléspectateurs est beaucoup plus complète que dans le cadre des actualités. Pour un sujet, même si on considère que le journaliste s'engage plutôt sur une vision des choses, le format du documentaire permet l'expression de différents avis, de les confronter aux images de diagnostic, ou de résultat du projet. On retrouve plus facilement dans ce genre technique les différents éléments constitutifs du projet : une analyse de l'existant, des grandes directions que l'on souhaite mettre en œuvre dans le projet et la concrétisation par des actions bien identifiées.

Les supports de visualisation du projet des urbanistes sont-ils incompréhensibles ?

On peut en effet se poser la question de la compréhension par le grand public des supports de visualisation que produit, dans le cadre de l'élaboration du projet, l'urbaniste en charge de celui-ci. Il semble paradoxal que les images de synthèse ou les rendus réalistes réalisés, soit avec les technologies informatiques, soit par des dessinateurs, soient si peu utilisés. Ce sont pourtant les documents qui permettent d'avoir l'idée la plus précise sur le rendu visuel final du projet. Ces images ne sont certainement pas disponibles pour tous les projets mais on ne recense que 6% des extraits qui en utilisent (cf. Tableau 3).

Les plans, outils de visualisation les plus courants pour les professionnels, ne sont utilisés que dans 18% des cas (cf. Tableau 3). On peut préciser ce pourcentage en ajoutant que la plupart des plans diffusés concernaient la situation de l'équipement ou la figuration du développement de réseaux, comme pour les transports en commun par exemple. Les plans ou les vues des façades des futurs aménagements sont très peu utilisés.

Les maquettes, qui proposent une figuration relativement intéressante des volumes et parfois des apparences du projet, sont présentes quant à elle dans 20% des extraits (cf. Tableau 3). Cela reste assez faible compte tenu de l'apparente nécessité de disposer de moyens de concrétisation du discours pour permettre au public de visualiser l'aménagement.

Le décompte du nombre d'extraits ne faisant appel à aucun support de visualisation (plans, maquettes ou images de synthèse fait apparaître 66% de l'ensemble. Le décalage entre le besoin de visualiser le projet et la faible utilisation des moyens de visualisation proposés par les urbanistes reste donc fort. Comment expliquer ce phénomène ?

On peut émettre des doutes sur l'adéquation des supports que les urbanistes utilisent avec la compréhension du public. Ceci remet en perspective l'intervention des techniciens devant le public dans le cadre de réunions ou des phases de concertation.

On peut aussi expliquer la faible présence de ces supports de visualisation par le fait qu'ils ne soient pas forcément disponibles sur les lieux mêmes concernés par le projet. Le journaliste ne peut pas y accéder facilement. Or dans la majorité des cas, pour les sujets d'actualités, les durées de production sont assez courtes et ne permettent pas la recherche de ce type de support. De plus, le journaliste s'étant déplacé sur le site du projet sera plus facilement enclin à diffuser des images de ce site. Il montrera alors plutôt des images du site avant le projet (46% des cas cf. Tableau 3) que des images de plans ou de maquettes qu'il devrait aller chercher ailleurs.

On peut aussi évoquer la relation que peuvent avoir les urbanistes avec les journalistes qui viennent parler de leur projet. Les urbanistes accompagnent-ils suffisamment leurs projets devant les médias ?

On peut aussi se demander si les urbanistes souhaitent vraiment diffuser ces supports de visualisation. Ils peuvent sans doute craindre une trop forte identification de la population à une représentation qui ne peut pas être exactement la réalité de l'aménagement futur.

Le couple élu – technicien et la prise de parole

On peut remarquer en premier lieu qu'il n'y a pas de prédominance entre les prises de paroles des élus et celles des techniciens (cf. Tableau 3). On peut alors s'interroger sur les moments où ces prises de paroles ont lieu.

Les tendances que nous avons essayé d'esquisser ne sont pas très nettes et il est sans doute difficile de les généraliser (cf. Tableau 4).

On peut formuler néanmoins quelques remarques.

Très peu d'extraits font intervenir une prise de parole d'un élu ou d'un technicien pendant la phase des travaux.

On peut relever que le discours des techniciens au sens large est, pour plus de la moitié des cas, associé à des images du résultat du projet. On ne peut pas distinguer s'ils interviennent pour expliquer comment s'est déroulé le projet, les problèmes rencontrés ou s'ils répondent aux critiques de l'aménagement réalisés ou en commentent les conséquences non souhaitées.

Le discours des politiques est quant à lui associé pour la moitié des cas avec des images d'avant le projet. On peut l'expliquer par le rôle des politiques qui doivent mettre à l'agenda les projets et qui apparaissent logiquement donc au début du processus.

On peut noter que les supports de visualisation (plans, maquettes, images de synthèse) sont souvent accompagnés du discours d'un politique ou d'un technicien (cf. Tableau 5). 39% des plans sont accompagnés du discours d'un technicien et 27% de celui d'un politique. On peut les considérer comme les documents les plus difficiles à comprendre et l'accompagnement de ces supports par un technicien ou un élu doit aider à saisir leur sens. 30% des maquettes sont associées au discours d'un politique et 19% à celui d'un technicien. On peut comprendre que les

élus apprécient ce support sur lequel ils peuvent facilement s'appuyer pour expliquer le projet d'aménagement envisagé.

Nous n'interpréterons pas les résultats concernant les images de synthèse, trop peu utilisées pour que les données soient représentatives.

On peut regretter de ne pas avoir mis en place une catégorisation sur les prises de paroles du grand public souvent réalisées par micro-trottoir dans les sujets d'actualités. Elles auraient pu être comparées aux différentes phases du projet pour identifier à quel moment elles sont relayées par les médias.

De cette caractérisation du genre technique, on peut mettre en évidence plusieurs points utiles à notre évaluation finale de cet ensemble documentaire à l'aune du regard d'un professionnel :

- ***La mise en évidence de l'urbanisme par la logique de projet correspond bien à la vision de l'urbaniste. Les aspects de planification, peut-être un peu moins opérationnels sont malgré tout intégrés à cette logique.***
- ***L'inscription dans l'actualité de l'urbanisme ne permet pas toujours d'avoir un niveau d'analyse satisfaisant et cela sera remarqué dans les caractérisations suivantes.***
- ***Cette dominance des projets d'actualités permet de suivre les événements liés à l'urbanisme, qui constituent de bons moments pour focaliser l'attention du grand public.***
- ***L'aspect polémique apporte des éclairages sur les méthodes mises en œuvre pour la participation, sur les critiques d'un projet, mais cet angle d'attaque oblige le spectateur à être attentif à la représentativité des propos exprimés par rapport à l'ensemble de la population.***

La faible utilisation de supports de visualisation par les journalistes peut s'expliquer par une volonté de rester dans l'existant, le concret. Cette vision plus actuelle, voire historique, que prospective met en évidence de façon plus forte les aspects de diagnostic mais reste intéressante pour les aménageurs. Les autres aspects, peut-être moins représentés témoignent de l'avancée des projets.

3.2. Une définition thématique assez complète

La caractérisation par mots-clés des extraits analysés permet d'identifier les thématiques que les journalistes mettent en relation avec l'urbanisme.

Le logement, les grands concepts d'aménagements, la culture et les paysages urbains sont en tête des thématiques les plus abordées.

L'aspect opérationnel en relation directe avec la notion de projet est présent à 46%, ce qui confirme cette inscription du traitement de l'urbanisme dans les médias par la démarche de projet.

La deuxième partie de l'approche, avec la comparaison, permet de voir si certains sujets de l'urbanisme, défini comme tels par des définitions de référence, sont oubliés. La question sociale qui n'est pas abordée directement par une thématique de notre grille d'étude, est une absente notoire. On peut relativiser cette absence dans la grille par le traitement de problématiques sociales dans d'autres thèmes comme le logement social, l'éducation ou les services publics par exemple. Néanmoins, la mise en place de cette catégorie aurait été intéressante. Elle aurait pu être associée à la thématique de l'emploi non considérée également.

Le référentiel européen, nous rappelle aussi que les aspects légaux et législatifs qui encadrent l'urbanisme n'ont pas été caractérisés par un mot-clé. Ils sont peu évoqués dans l'ensemble documentaire alors que leur rôle est fondamental dans la concrétisation du projet.

Certains points de la grille d'analyse ne se retrouvent pas dans les définitions, on peut cependant les accepter dans notre vision de l'urbanisme.

Nous avons caractérisé par mots-clés, l'ensemble de 185 extraits analysés. Pour chaque mot-clé vedette sont identifiés le nombre d'extraits concernés et le pourcentage qu'ils représentent par rapport à l'ensemble des extraits. Ensuite par mots-clés, on retrouve les mêmes informations. Nous allons comparer cette caractérisation avec les références présentées précédemment.

Logement	106	Logements sociaux	48	26%
	57%	Immeubles	67	36%
		Maisons individuelles	31	17%
		Résidences secondaires	19	10%
		Insalubrité	20	11%
		Accession à la propriété	16	9%
		Location	15	8%

Tourisme	38	Port de plaisance	12	6%
	21%	Front de mer	11	6%
		Ecomusée et musée	13	7%
		Station de ski	1	1%

Transports	46	Transports en commun	15	8%
	25%	Circulation routière	19	10%
		Infrastructures ferroviaires	13	7%
		Gare	10	5%
		Parking	4	2%
		Ouvrage d'art	11	6%
		Routes	26	14%
		Navettes périphérie - centre	6	3%
		Migrations	3	2%

Réseaux	9	Adduction d'eau	3	2%
	5%	Réseaux d'énergie	3	2%
Energie	4	Barrage	1	1%
	2%	Réseaux de communication	3	2%
		Assainissement	5	3%

Economie	35	Agriculture	6	3%
	19%	Elevage	3	2%
		Pêche	5	3%
		Mines	1	1%
		Industrie	8	4%
		Usine	4	2%
		Immobilier de bureau	14	8%
		Parc d'exposition	5	3%
		Commandement	2	1%
		Commerces	29	16%

Services publics	49	Services	14	8%
	26%	Equipements	38	21%
		Administrations	16	9%

Culture - Loisirs	84	Activités culturelles	29	16%
	45%	Festival	4	2%
		Loisirs	19	10%
		Art	18	10%
		Sport	27	15%
		Patrimoine	26	14%
		Education	22	12%

Paysages urbains	75	Espaces publics	30	16%
	41%	Fontaines	2	1%
		Monument	9	5%
		Edifices religieux	3	2%
		Architecture	52	28%
		Centralité	3	2%

Environnement	61	Déchets	4	2%
	33%	Pollution	5	3%
		Risques naturels	2	1%
		Préservation de l'environnement	30	16%
		Paysage	27	15%
		Jardin	28	15%
		Nature	15	8%
		Foncier	8	4%
		Associations de défense	10	5%

Opérationnel	86	Financement	29	16%
	46%	Concours	8	4%
		Construction	53	29%
		ZAC	13	7%
		Concertation	8	4%
		Enquête publique	5	3%
		Symbolisme	11	6%
		Grands travaux	5	3%

Concept d'aménagement	90	Ségrégation socio spatiale	18	10%
	49%	Démolir/Reconstruire	23	12%
		Villes nouvelles	14	8%
		Mixité sociale	10	5%
		Rénovation urbaine	24	13%
		Politique de la ville	13	7%
		Restauration	20	11%
		Urbanisation	26	14%
		Etalement urbain	2	1%
		Planification	18	10%
		Projet de développement	20	11%

Tableau 6 : Mots-clés (requête rqt_DécompteGénéral_Mots clés)

Des thématiques principales balayant les champs de l'urbanisme

La première analyse concerne les mots-clés vedette qui identifient de grandes rubriques.

- La plus importante est le **logement** avec 57% des extraits qui touchent à ce sujet dans les multiples approches proposées : sur les formes du bâti (pavillons, immeubles), sur les utilisations de ces logements (logements sociaux, résidences secondaires), sur les statuts d'occupation (accession à la propriété ou location), sur l'état du logement (insalubrité). Ce traitement important du logement est lié à plusieurs phases historiques : la reconstruction d'après-guerre, le développement du logement social, puis la politique de la ville et la rénovation urbaine plus récente. Le logement est une question primordiale pour la population, et son application spatiale abonde l'analyse, à venir, sur les échelles, en s'appuyant sur une proximité du citoyen.
- Les **grands concepts d'aménagement**, c'est-à-dire des constats, des actions ou des politiques qui sont directement liés à l'aménagement, sont naturellement très présents (49%), car très liés aux projets ou à l'observation du développement.
- L'**opérationnel** arrive ensuite avec 46% des extraits : il s'agit de tout ce qui fait référence au projet et au montage de l'opération. Les aspects du financement, de la construction, du symbolisme architectural, de la concertation... sont très souvent évoqués. Nous confirmons avec cette forte représentation de la thématique opérationnelle que la notion de projet est le support de l'évocation de l'urbanisme.

- **La culture et les loisirs** viennent ensuite avec près de 45% des extraits concernés. Les dimensions de la culture dans ce cas sont très vastes puisqu'elle englobe le patrimoine, l'éducation, les loisirs, les sports, les activités culturelles. On englobe dans ces thématiques : l'animation urbaine proposée par les activités sportives, culturelles, mais aussi les équipements nécessaires à ces pratiques. Le patrimoine par sa dimension de mémoire trouve sa place dans cette classification. Une culture se doit d'être en relation avec sa mémoire. C'est l'essence même des archives que nous étudions. La culture doit aussi s'enseigner pour qu'elle puisse perdurer, d'où une représentation assez importante dans cette thématique des aspects éducatifs.
 Cette catégorie a été utilisée pour caractériser certains équipements. Une requête croisant équipement et culture – loisirs (requête `rqt_media_motclé_67et92_equipements/culture-loisirs`) donne 27 extraits correspondants, soit près de 15% de l'ensemble documentaire, ou encore plus de 70% des extraits traitant des équipements.
- 40% des extraits se concentrent sur les **paysages urbains**, sur le cadre de vie donné aux habitants par les espaces publics, l'architecture, les monuments, les édifices remarquables... On peut voir l'action urbanistique dans ces extraits comme « l'architecture de la ville » avec la conception des espaces publics, fortement représentés dans cette catégorie. La relation entre urbanisme et architecture est aussi tangente avec 52 extraits en lien avec l'architecture. Il existe des synergies évidentes entre le projet d'urbanisme et l'action architecturale. On peut craindre cependant qu'il y ait une certaine collusion entre les termes.
- Un tiers des extraits aborde la question de l'**environnement** dans une vision resserrée. On approche l'écologie urbaine avec les parcs et jardins. Le paysage, comme valeur environnementale, est mis en évidence. Il est souvent associé à la dimension de protection de l'environnement qui apparaît comme une des préoccupations dans la mise en œuvre d'un projet.
- Plus d'un quart des extraits abordent les **services publics**. Les facettes intégrées sont diverses, les équipements publics intègrent cette classification par leur rôle indispensable à l'exercice des compétences publiques, avec le mot-clé « administrations », nous pouvons évoquer les organisations qui supportent ces politiques publiques. Enfin plus largement la notion de services renvoie au lien entre la puissance publique et les citoyens.
- Un quart des extraits étudiés concerne la question des **transports**, très souvent dans le cadre de l'agglomération parisienne. La requête `rqt_Décompte_Dominante_MotClé_1et2/101_Paris` et `RP/Transports` le confirme puisque 25 extraits concernant les transports s'appliquent spatialement à Paris et 21 à la région parisienne (certains extraits sont comptés dans les deux cas). La circulation routière et les routes restent très représentées. Les transports en commun sont aussi largement évoqués et mis en relation avec les infrastructures nécessaires. On peut néanmoins noter l'absence de la problématique du transport aérien et des aéroports, peut être plus logiquement considérée comme aménagement du territoire ? On note aussi l'absence de mentions des modes doux de déplacements pour lesquels les politiques actuelles ne se retrouvent pas dans notre parcours historique.

- 20% des extraits sont en rapport avec le **tourisme** c'est-à-dire soit avec les activités touristiques directement, soit avec les lieux touristiques, stations balnéaires ou de sports d'hiver par exemple. Cette thématique est plutôt fortement représentée dans notre ensemble documentaire.
- Le développement économique et l'ensemble de ces questions regroupées sous le terme « **économie** » apparaissent à 19%. Ce grand domaine des actions de développement est finalement peu représenté alors que pour certains urbanistes, il constitue le moteur permettant à toute la stratégie urbaine de se déployer. C'est un axe important des compétences des collectivités locales et principalement des intercommunalités. On peut éventuellement l'expliquer par une dimension plus d'aménagement que d'urbanisme que revêt ce domaine.
- Les **réseaux et l'énergie** arrivent loin derrière. Ces questions comportent pourtant des enjeux non négligeables pour la salubrité des villes et pour les conditions de vie urbaine. Le génie urbain n'apparaît donc pas comme un axe d'action de l'urbanisme.

Certains simples mots-clés sont fortement représentés.

On note l'importance des mots-clés en relation avec le bâti : 36% pour les immeubles, 28% pour la construction, 28% pour l'architecture, 26% pour les logements sociaux, 17% pour les pavillons. Les projets offrant une ouverture large au public sont aussi présents avec 20% des extraits qui concernent les équipements et 16% les espaces publics.

La préservation de l'environnement, enjeu de l'action urbanistique, a une place intéressante avec 16% des extraits, d'autant plus que cette préoccupation reste récente.

Une définition multi-thématique à confronter aux définitions de référence

On obtient par cette caractérisation par mot-clés une définition assez large de l'urbanisme. On peut essayer d'identifier certains manques en comparant cette grille avec les définitions de référence que nous avons identifiées dans la partie 2. Nous intéresserons principalement aux thématiques abordées dans les définitions de référence et dans notre grille de mots-clés. En effet, un travail quantitatif est plus complexe puisque les définitions ne hiérarchisent pas les thématiques abordées.

Si on reprend, tout d'abord la définition de Françoise Choay :

- La vision d'Alberti dans son traité d'architecture est reprise dans notre caractérisation par les paysages urbains pour toute l'approche sur le cadre de vie, l'architecture, les bâtiments, les espaces publics. Les transports avec les routes sont aussi évoqués, de même que l'environnement par une première évocation des paysages et aussi des parcs et jardins. La planification est aussi affirmée.
- Le processus d'urbanisation de Cerda est repris dans les concepts d'aménagement par le terme « urbanisation », mais aussi par « planification » et « projet de développement ». La vision d'ingénierie de Cerda n'oublie pas la question des réseaux d'équipements, évoquées faiblement dans notre caractérisation mais toutefois identifiée.
- L'urbanisme anglo-saxon renvoie à la question des paysages prise en compte assez largement dans notre rubrique « environnement ».

- Les enseignements d’Haussmann en terme de circulation, d’espaces verts, d’adduction d’eau et d’égouts sont repris dans les transports pour la circulation, dans l’environnement pour les espaces verts et dans les réseaux pour les aspects techniques de la gestion de l’eau en ville.
- La mise en évidence de la rénovation urbaine et des grands ensembles que propose Françoise Choay est conforme aux résultats de notre caractérisation.
- Un point néanmoins manque, plus dans sa formalisation en terme de mot-clé plus que dans son traitement. Il s’agit des questions sociales. On peut expliquer le fait de ne pas le voir caractérisé par notre grille de mots-clés en raison de la finesse de son évocation dans les extraits. L’absence de cet aspect dans la grille a certainement induit une préoccupation plus faible de cette thématique pour l’analyse de l’ensemble. On ne peut pas dire toutefois que les aspects sociaux ne sont pas abordés : ils le sont largement dans le cas du logement, de l’éducation, des services publics mais leur expression en filigrane n’a pas permis de générer un mot-clé pour ces questions là, alors qu’il aurait été intéressant pour l’analyse.
- Françoise Choay ajoute les aspects architecturaux et symboliques comme des apports à l’urbanisme. On retrouve ces aspects dans notre classification.
- Enfin, elle précise les missions des services d’urbanisme des collectivités : les villes nouvelles, la planification et la réglementation des sols de même que les réseaux d’infrastructures sont identifiés. Ce sont autant de points qui se trouvent être repris dans notre caractérisation.

La définition de Laurent Devisme réaffirme un certain nombre de points déjà évoqués avec la définition de Françoise Choay. On peut cependant marquer la mise en évidence de la planification, présente dans notre caractérisation comme un concept d’aménagement. Il insiste aussi sur les problématiques de la ville durable. La prise en compte de l’environnement est mise en exergue au même titre que les processus de gouvernance spécifique. Les aspects se retrouvent traités dans la grille de mots-clés autant dans l’environnement, que dans l’opérationnel.

Enfin la confrontation entre notre grille de mots-clés et le référentiel proposé par la charte européenne des urbanistes se traduit sous la forme suivante : en **vert** sont signifiées les thématiques reprises dans les mêmes mots, en **jaune** les thématiques reprises dans des mots connexes, en **rose** les thématiques non abordées directement mais exprimées indirectement par d’autres mots-clés, en **rouge** les thématiques non abordées. Ce qui reste en blanc peut correspondre à des aspects où une communication n’est pas très envisageable ou à des dénominations pas toujours claires.

	PROGRAMMES DE RECHERCHE	POLITIQUES DESIGN PROGRAMMES	CONCEPTION	MISE EN ŒUVRE
Aménagement social et Services prévisionnels	Etudes et analyses démographiques Projections Fournitures de services	Plans de développement intégrés	Plans de développement, structure et voisinage pour villes nouvelles, nouvelles communautés, rénovation urbaine rurale	Financement intégré des projets Contrôle

Développement économique urbain et rural	Etudes et analyses Ressources techniques	Plans économiques physiques et stratégiques intégrés	Structure physique et économique intégrés	Suivi des programmes de création et d'encouragement à l'emploi
	Etudes et analyses socio-économiques	Projets de développement prioritaires	Nationale, régionale, et locale (urbaine et rurale)	
	Utilisation du sol et Etudes d'impact sur l'environnement	Projets de développement régional	Normes et réglementations d'utilisation du sol	Réglementation et contrôle du développement Mesures de protection de l'environnement pour le contrôle de la pollution Participation de la communauté
Logement	Etudes techniques Prévision de la demande Fourniture locale de services d'assistance	Priorités et options de réponse aux besoins de logement en zones urbaines et rurales	Utilisation du sol développement, plans Plans de voisinage (urbain et rural)	Stratégies de gestion et de financement
Transports	Prévisions des demandes Fourniture de services de transport Enquêtes sur les origines et les destinations Etudes d'impact environnemental de l'utilisation du sol	Plans de transport multi-modaux, nationaux, régionaux Plans et politiques d'investissement	Intégration du transport et de l'utilisation du sol Utilisation du sol et plan de gestion du trafic Mesures de protection / trafic / énergie	Prescriptions techniques et programmes financiers Contrôle / réglementation du développement
Rénovation urbaine et rurale	Etudes et analyses techniques Etudes de capacité Analyse de voisinage	Options Politiques d'investissement Considérations financières et sociales	Projets de développement et plans de rénovation en zone urbaine Projets de conversion et de réhabilitation en zone rurale	Encouragements financiers Fonds « revolving » Contrôle continu et gestion d'entreprise
Loisirs et tourisme	Etudes techniques Prévisions des demandes Etudes d'impact	Plan de croissance potentiel Stratégies d'investissement Programmes récréationnels Programmes touristiques	Stratégies topologiques Aménagement de sites	Initiatives Plans de gestion

Energie	Etudes techniques des ressources Analyse et prévisions des demandes Etudes d'impact environnemental de l'utilisation du sol Méthodes de contrôle des déchets et recyclage Protection du paysage Réhabilitation	Stratégie nationale intégrée de l'énergie Options de réponses aux besoins et aux priorités Mesures de protection de l'environnement Programmes d'énergie pour la sécurité publique	Normes sur sites Réglementations des utilisations et des réhabilitations Plans de voisinage Programmes de conservation de l'énergie	Mesures de protection de l'environnement et de contrôle Programmes de gestion
Besoins de communication	Prévisions de communication, Enquêtes des réseaux et informatique Fourniture de services et de systèmes Etudes d'impact	Sites et modèles spécifiques Stratégies d'investissement	Etudes d'impact Utilisation du sol arrangements	Suivi et contrôle continus
Paysage	Enquêtes de ressources et d'utilisation du sol Etudes et analyses de l'environnement naturel	Protection et développement du paysage	Conception paysagère et projets d'aménagement de sites	Mesures de protection de l'environnement et contrôle
Protection de la nature	Etudes des environnements naturels et construits Etudes et analyses des environnements naturels	Désignation des zones protégées Projets de protection Politiques de protection	Plans de protection pour les environnements naturels et humains	Encouragements financiers Utilisation du sol et contrôle du développement
Aspects légaux	Codes des législations et des réglementations Questions de dédommagement Coordination des expertises techniques	Plans de développement intégré	Attribution des budgets en fonction des objectifs	Procès Tribunaux Enquêtes Participation du public

Tableau 7 : Comparaison entre le référentiel européen et la grille de mots-clés issus des extraits

Cette analyse fait apparaître des manques dans notre grille.

- La question de l'emploi et donc du développement économique permettant la création ou le maintien d'emplois n'est pas identifiée spécifiquement. Très certainement une part de ces questions est abordée par la rubrique générale « économie ». Identifier ce point particulier aurait pu être intéressant, cependant les questions économiques faisant l'objet d'un traitement relativement réduit n'a peut être pas soutenu l'émergence de ce mot-clé.
- Les questions sociales sont aussi identifiées comme un manque vis-à-vis de ce référentiel. Cette thématique sociale peut se recouper avec toute la problématique démographique pas vraiment abordée dans l'ensemble documentaire.
- Les aspects en relation avec une utilisation maîtrisée de l'énergie ne sont pas abordés dans notre ensemble documentaire, ce qui s'explique certainement par une préoccupation accrue autour de ces sujets depuis quelques années.
- Enfin les aspects légaux, les grandes législations sur l'urbanisme, ne sont pas abordés directement. C'est assez intéressant de mettre en évidence ce manque. En effet, l'action urbanistique est très fortement encadrée par de grands textes de lois dont on ne parle quasiment jamais dans les extraits étudiés.

A l'inverse certains aspects retenus dans notre grille ne correspondent pas aux référentiels de nos définitions :

- Le logement social en tant que tel n'apparaît pas vraiment, ni dans les aspects du logements, ni dans ceux du social. Le logement social reste cependant bien, à mon sens, une thématique de l'urbaniste.
- Les résidences secondaires et les implications qu'elles génèrent sur la vie locale de certaines zones touristiques ne sont pas identifiées, ni dans les aspects touristiques qui se concentrent sur les activités mais pas vraiment sur l'hébergement, ni dans les aspects du logement pour lequel cet aspect a une importance mineure.
- Les aspects culturels et de loisirs n'apparaissent que faiblement dans les définitions. Ils se concentrent sur les thématiques d'équipements, certainement plus conforme à l'urbanisme que l'animation culturelle, artistique ou sportive. Cependant la vie de la ville et de ses habitants reste une préoccupation des urbanistes et on ne peut pas exclure cet aspect là, selon moi, de l'urbanisme.
- L'approche économique montrée par les différentes définitions est prise sur le développement économique, ce qui est un peu décalé avec notre classification par secteurs d'activités. Cependant, le domaine reste globalement couvert.
- La question patrimoniale, hormis sous l'aspect des paysages, est peu évoquée dans les deux premières définitions et est absente du référentiel européen. La protection du patrimoine fait pourtant partie des missions de l'urbanisme.
- Les espaces publics et le génie urbain, évoqués en tant que tels dans les deux premières définitions sont aussi exclus du référentiel européen. Ils sont pourtant bien en rapport avec l'urbanisme.

On peut retenir pour notre évaluation, que l'urbanisme est bien vu par des thématiques diverses et que de multiples aspects sont pris en compte. Comme nous ne disposons pas de définitions quantitatives de l'urbanisme, nous ne pouvons pas vraiment juger de l'importance des thématiques entre elles. On peut donc en conclure que l'aspect multi-thématique de l'urbanisme est bien traité.

Globalement, les correspondances entre notre grille d'analyse et les définitions de l'urbanisme sont fortes. Quelques domaines ne trouvent pas de correspondances précises mais peuvent être abordés dans la plupart des cas par d'autres mots-clés.

La caractérisation autour de la culture et des loisirs dépasse peut-être en partie la notion d'urbanisme dans les aspects de vie et de pratique culturelle, artistique ou sportive. Organiser la vie de la ville et l'animation des équipements me semble toutefois important et peut, selon moi, être intégré dans cette question.

3.3. Une application spatiale multi-échelle privilégiant la proximité

La caractérisation des échelles spatiales sur lesquelles s'appliquent les extraits étudiés met en évidence deux informations révélatrices du traitement de l'urbanisme.

Les échelles spatiales qui sont associées aux extraits étudiés correspondent à la proximité de la population. Cette proximité s'explique :

- *par l'urbanisme qui intègre fortement les notions de proximité dans son action,*
- *par les projets qui limitent dans la plupart des cas l'étendue spatiale,*
- *mais aussi par le traitement journalistique qui se doit de toucher son public et donc d'insister sur des échelles facilement perceptibles.*

Une très large majorité des extraits présente des références à plusieurs échelles. Les interactions du projet, identifié par le chantier ou l'équipement, avec son environnement (quartier ou ville) sont assez importantes. L'inscription de problématiques d'un quartier dans l'ensemble de la ville fait également l'objet d'une relation spécifique.

La caractérisation sur les échelles spatiales nous permet de savoir le nombre d'extraits qui s'appliquent sur les différents niveaux de l'action urbanistique.

Echelles spatiales	Nombre d'extraits concernés	Pourcentage
Chantier/Equipement	96	52%
Ilôt	28	15%
Quartier	90	49%
Ville	104	56%
Agglomération	34	18%
Département	10	5%
Région	17	9%
France	19	10%
Europe	4	2%
Monde	6	3%

Tableau 8 : Echelles de l'application spatiale des extraits (requête rqt_DécompteGénéral_Echelles)

Notre questionnaire propose de s'intéresser aux extraits qui revêtent plusieurs applications spatiales. Nous avons donc décompté les extraits s'appliquant simultanément sur 2 à 8 échelles.

Nombre d'échelles spatiales concernées par le même extrait	Nombre d'extraits concernés	Pourcentage
1	43	23%
2	90	49%
3	37	20%
4	8	4%
5	3	2%
6	2	1%
7	1	1%
8	1	1%

Tableau 9 : Décompte des extraits appliqués à une ou plusieurs échelles (requête rqt_DécompteGénéral_Multi-échelle)

Il aurait pu être intéressant d'analyser les assemblages formés pour chaque extrait par les différentes échelles. La mise en œuvre technique de cette requête est très complexe et nous n'avons pas pu la réaliser. Nous aurions pu l'approcher avec le croisement de plusieurs requêtes. Cependant le risque d'erreur aurait été très important.

Pour essayer de répondre à ce questionnaire, un dépouillement manuel des couples d'échelles associés aux extraits a été réalisé sur les 90 extraits (49%) qui disposent de seulement deux échelles. On obtient les croisements suivants.

Echelle 1	Echelle 2	Nombre d'extraits concernés	Pourcentage sur les 90 extraits ayant seulement 2 échelles
Chantier	Ilot	6	7%
Chantier	Quartier	18	20%
Chantier	Ville	21	23%
Chantier	Agglomération	1	1%
Chantier	Département	2	2%
Chantier	Région	1	1%
Chantier	France	2	2%
Ilot	Quartier	9	10%
Ilot	Ville	1	1%
Quartier	Ville	17	19%
Ville	Agglomération	6	7%
Ville	Département	1	1%
Ville	Région	4	4%
Ville	France	1	1%

Tableau 10 : Analyse manuelle de la requête des extraits ayant deux échelles associées (requête rqt_media_echelle_2)

L'urbanisme fait appel à des échelles de proximité vis-à-vis de la population

Les petites échelles sont très fortement représentées, principalement celles liées à l'équipement ou au chantier, au quartier et à la ville (cf. Tableau 8). L'échelle de l'îlot est moins représentée, certainement car elle ne représente pas une échelle de vie pour la population.

L'échelle de la ville est la plus représentée dans notre ensemble documentaire : 56% des extraits visionnés y sont associés.

Le chantier ou l'équipement correspond aussi à une échelle évoquée dans plus de la moitié des cas (52%). Le quartier arrive en troisième position avec près de la moitié des extraits qui sont basés sur cette échelle (49%).

Pourquoi l'urbanisme est-il principalement développé sur des échelles de proximité ? On trouve trois axes de réponse :

- Tout d'abord on peut dire que l'urbanisme comporte une dimension de proximité assez fondamentale dans son action. Aménager la ville sans prendre en compte la concrétisation dans les plus petites entités spatiales de la stratégie globale ne saurait être envisageable. La dimension de proximité est de mise également pour permettre de satisfaire les besoins des habitants. Enfin, l'échelle d'une construction ou d'un équipement est avant tout locale.
- Ensuite, on peut se rapporter à la notion de projet qui trouve une application spatiale principalement réduite. Hormis les projets de territoire pour de grandes entités spatiales, l'emprise spatiale d'un projet reste, le plus souvent, à des échelles réduites. Le suivi par les journalistes de l'urbanisme par le regard du projet peut donc être une explication de cette application spatiale à de petites échelles.
- Enfin, l'angle journalistique n'y est certainement pas étranger. En effet, le journaliste qui propose un sujet au grand public va s'approcher des préoccupations de son public. Et l'échelle locale est certainement une des plus appréhendable par les citoyens et une des plus influentes sur les conditions de vie de la population.

Ces résultats, mettant en évidence la ville et des entités incluses dans celle-ci, apparaissent très cohérents avec le terme d'urbanisme qui est le point de départ de notre recherche. Cette application spatiale serait certainement très différente si la recherche avait porté sur l'aménagement du territoire. Ce dernier terme renvoyant plutôt à une action à de plus grandes échelles, les résultats auraient certainement été plus importants dans les départements ou les régions et à l'échelle de la France entière.

On peut mettre en évidence que les régions et l'Europe sont peu représentées dans ces résultats alors que, malgré une application spatiale de l'urbanisme plutôt resserrée, les décisions prises à ces échelles sont influentes sur la mise en place de certaines politiques. On peut nuancer ce jugement en rappelant que cet ensemble documentaire couvre une période historique assez vaste et que l'émergence de ces niveaux est finalement assez récente.

Des extraits proposant une vision de l'urbanisme à différentes échelles

L'urbaniste, nous l'avons vu précédemment se doit de prendre en compte son projet à différentes échelles. Les échelles supérieures ou inférieures peuvent mettre en évidence des limitations à la stratégie proposée. Au contraire une approche sur une échelle réduite peut servir de test et être

généralisée à une échelle plus importante. En tous les cas, l'aménageur doit positionner son action dans l'environnement. Ceci contraint à des changements d'échelle.

77% des extraits analysés font référence à plusieurs échelles (cf. Tableau 9).

La moitié des extraits analysés sont caractérisés par deux échelles.

Sur cet ensemble de 90 extraits associés à seulement deux échelles : on identifie des couples d'échelles majoritaires (cf. Tableau 10) :

- Le plus important (21 extraits) met en relation l'échelle du chantier ou de l'équipement avec celle de la ville. Ceci s'explique par le fait que le chantier ou l'équipement accède à une dimension plus vaste de par ses conséquences, ou plus simplement par sa vocation pour l'ensemble de la ville. On reste dans la logique du projet et plus spécifiquement dans son inscription dans une justification plus vaste.
- Cette relation entre projet et inscription spatiale se fait sentir également dans le second couple (18 extraits) entre l'échelle du chantier ou de l'équipement avec celle du quartier. On va retrouver dans cette relation les nuisances du chantier ou de l'équipement avec son environnement direct du quartier.
- La dernière relation vraiment significative se fait entre le quartier et la ville. La notion de projet bien identifiée est moins prégnante. On est plus alors dans les relations d'un espace de la ville avec la ville entière, particulièrement sensible sur des aspects de politique de la ville par exemple.

Une application spatiale de l'urbanisme sur les échelles de proximité se dégage. Ces résultats apparaissent cohérents avec un regard professionnel qui, pour désigner des opérations à plus grande échelle, utiliserait naturellement le terme d'aménagement du territoire. L'agglomération, pourtant relativement proche de la population et influente sur certaines questions de l'urbanisme reste assez peu représentée. L'explication historique de l'émergence récente de son pouvoir peut s'appliquer comme pour la région et l'Europe.

L'inscription spatiale multi-échelle correspond à une exigence forte de la vision d'urbaniste. L'ensemble documentaire y répond à près de 80%. Les journalistes retranscrivent donc plutôt bien cette caractéristique centrale de l'aménagement.

3.4. Paris et le désert médiatique ?

La caractérisation des dominantes spatiales exprimées dans les extraits étudiés montre une omniprésence de Paris et de la région parisienne.

On peut trouver ce constat cohérent avec les fonctions de capitale que supporte l'agglomération parisienne et qui induisent un certain nombre de projets d'envergure nationale. On peut aussi l'expliquer par l'utilisation dans « archives pour tous » du fond de France Régions 3 Paris Ile de France, mais l'impact reste faible sur le déséquilibre général. Les contraintes de production, principalement pour les programmes d'actualités, restreignent le temps à disposition pour produire le document. Les productions se focalisent donc par facilité sur la région parisienne.

On note que les métropoles de province ne portent que très peu de sujets vraiment spécifiques. La zone littorale cependant est mise en évidence et les problématiques évoquées autour de l'urbanisme correspondent aux grands enjeux des urbanistes sur cet espace comme ceux mis en évidence par la loi littorale.

Au contraire, la montagne, confrontée à des enjeux similaires est quasiment absente de cette caractérisation.

Enfin, l'absence d'inscription de l'espace rural dans la thématique de l'urbanisme n'apparaît pas contradictoire.

La caractérisation de la dominante spatiale identifie des espaces spécifiques comme Paris, la région parisienne, les grandes villes de province, les zones littorales, les zones de montagne, les zones rurales (hors Littoral et Montagne) qui servent de support aux extraits étudiés.

Dominante spatiale	Nombre d'extraits concernés	Pourcentage
Paris	98	53%
Région Parisienne	64	35%
Métropoles de province	39	21%
Zone littorale	29	16%
Zone de montagne	2	1%
Rural (hors Littoral ou Montagne)	4	2%

Tableau 11 : Dominante spatiale (requête rqt_DécompteGénéral_Dominante)

La série de requêtes (rqt_media_dominante_...) complète ces résultats :

- 130 extraits (70%) s'appliquent à Paris ou à la région parisienne ou aux deux.
- 150 extraits (81%) s'appliquent à Paris ou à la région parisienne ou aux métropoles de province ou aux combinaisons entre les trois.
- 19 extraits (10%) s'appliquent à Paris et à la région parisienne et aux métropoles de province.
- 20 extraits (11%) ne s'appliquent qu'aux métropoles de province.
- 28 extraits (15%) ne s'appliquent qu'à la zone littorale.

Une concentration des extraits sur la région parisienne et Paris

Paris et la région parisienne sont abordés ou utilisés comme support au discours sur l'urbanisme pour 70% des cas. C'est donc une très forte prédominance que présente ces résultats. Pour quelles raisons ce phénomène apparaît-il ?

On peut proposer un premier axe de réponse en utilisant la formule de Jean-François Gravier, « Paris et le désert français ». Il dénonçait dans cet ouvrage la croissance différenciée entre Paris et sa région, et le reste du territoire. La première réponse serait donc liée à l'aménagement et à l'urbanisme qui focalisent un certain nombre de leurs actions sur cet espace spécifique.

La fonction de capitale de Paris et la concentration des lieux de pouvoir peuvent justifier en partie cet écart. Les équipements d'ampleur nationale trouveront naturellement leur place dans la capitale ou à sa proximité. Par leur dimension spectaculaire et extraordinaire, ces projets ont mobilisé une couverture médiatique importante qui peut expliquer une partie du déséquilibre.

Avec près d'un français sur six qui réside dans l'unité urbaine de Paris, cet espace ne peut être vraiment considéré comme un autre. L'effet des fortes densités dégage des problématiques spécifiques et un traitement spécifique peut s'avérer justifié.

Un deuxième axe de réponse concerne les fonds inclus dans l'offre d'« archives pour tous ». Il faut se rappeler que l'INA conserve dans ses dépôts principaux les archives de France Régions 3 Paris - Ile de France. La majorité des fonds France Régions 3 étant conservés dans les antennes régionales de l'INA et donc pas rassemblés dans l'offre générale. On ne peut cependant pas simplement identifier les programmes nationaux des programmes régionaux. On sait toutefois que 46 extraits ont été diffusés par France Région 3 avec une application spatiale sur Paris et 11 avec une application spatiale sur la région parisienne.

Malgré le brouillage que peuvent apporter ces programmes dans le rapport global, le déséquilibre reste assez fort et cette explication, même si elle intervient certainement n'est pas la principale raison.

Enfin le troisième axe de réponse revient à la production du document. En effet, nous avons identifié pour les programmes d'actualités, très largement représentés dans notre ensemble étudié, des périodes de production assez courtes, en majorité de la journée. Il est important de rappeler la complexité des transmissions d'images avant l'ère du numérique que nous connaissons maintenant. Il est donc plus aisé pour les journalistes pressés par le temps de traiter des questions urbaines en s'appuyant sur l'exemple de Paris ou de sa banlieue.

La relation entre l'urbanisme et les villes est fortement rappelée avec 150 extraits qui abordent des questions sur Paris, la région parisienne ou les métropoles de province.

Néanmoins l'explication proposée du traitement général du fait urbain sur des exemples parisiens est à nuancer. En effet, si un extrait s'applique spatialement à l'ensemble des villes et que les images parisiennes ne servent que d'illustration, nous caractérisons alors l'extrait lors de son visionnage avec les trois dominantes spatiales pour prendre en compte la question urbaine en général. Or seulement 19 extraits (10%) proposent cette triple caractérisation.

Les métropoles de province restent peu présentes dans ces résultats, seule une vingtaine d'extraits les concernent uniquement. Avec seulement 39 extraits qui ont une application spatiale dans les métropoles de province, le déséquilibre est fort avec Paris, ce qui est assez naturel de par l'originalité du cas parisien, mais aussi avec la région parisienne, qui est quasiment évoquée deux fois plus.

Les zones littorales : une problématique spécifique de l'urbanisme

Avec 16% des extraits qui concernent la zone littorale, on peut mettre en évidence un type d'espace qui concentre de nombreuses problématiques de l'urbanisme.

L'urbanisme a un rôle important dans ses zones, principalement dans l'organisation du fort développement qui a modifié de façon assez prégnante ces espaces. La construction des fronts de mer ou le développement des ports de plaisance en sont des traces visibles dans le paysage littoral. On peut expliquer ce développement avec l'allongement des périodes de congés payés, et l'engouement pour les activités nautiques.

Ces zones concentrent donc des problèmes de qualité paysagère liée à l'urbanisation, voire au bétonnage de certaines côtes. Les aspects architecturaux et l'intégration des constructions en bord de mer en sont les principaux enjeux.

La forte urbanisation et la forte pression foncière sur les espaces littoraux renvoient aux questions de planification d'un développement maîtrisé de ces zones côtières et de protection de l'environnement.

La question de la saisonnalité de l'activité touristique interroge sur la viabilité des activités créées pour le tourisme.

Tous ces aspects sont les principaux sujets que les journalistes évoquent dans ces extraits consacrés au littoral. Ils correspondent aux préoccupations des urbanistes qui y ont apporté une réponse législative par la loi littorale.

La montagne absente des problématiques de l'urbanisme ?

Autant on note un traitement assez conséquent des problématiques littorales, autant l'étonnement est fort devant le nombre d'extraits concernés par la montagne. Les problématiques sont malgré tout, assez proches dans les aspects de qualité paysagère et architecturale des stations de sports d'hiver, dans la planification nécessaire du développement, tout comme dans les préoccupations devant la saisonnalité de l'activité touristique.

Les urbanistes ont aussi identifié ces questions et apporté une réponse avec la loi Montagne.

On peut donc s'étonner d'un aussi faible traitement de ces questions.

L'espace rural, exclu de l'urbanisme

La dimension urbaine est forte dans le terme d'urbanisme et cette exclusion de l'espace rural du champ de l'urbanisme n'est pas choquante.

Le rapport aurait été différent avec l'étude de termes comme aménagement du territoire, développement des territoires, et surtout avec le concept de développement local.

On retient de cette caractérisation des dominantes spatiales, pour l'évaluation de cet ensemble documentaire, plusieurs aspects :

- ***Paris et la région parisienne sont au centre de ce qui est montré de l'urbanisme. Cette vision est cohérente avec l'analyse d'urbanistes comme Jean-François Gravier, mais aussi avec l'action de l'Etat par la DATAR¹⁸ constatant ce retard et mettant en œuvre une politique de développement régional pour contrebalancer Paris. Cette polarisation, un peu excessive, reste toutefois conforme avec l'urbanisme vu par les professionnels.***
- ***Le traitement spécifique du littoral dans une bonne proportion est un point intéressant de cette caractérisation. Au contraire l'absence de la montagne dans cet ensemble documentaire pose question. Ce type d'espaces à caractéristiques spécifiques devrait pouvoir y trouver sa place.***
- ***L'absence de l'espace rural est conforme aux définitions de référence de l'urbanisme quant à son application spatiale principalement.***

¹⁸ DATAR : Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale, désormais DIACT : Délégation Interministérielle à l'Aménagement et à la Compétitivité des Territoires

3.5. 63 % des extraits ont au moins la dimension urbaine et la dimension environnementale

La caractérisation des trois dimensions de l'aménagement pour notre ensemble documentaire se traduit en plusieurs enseignements :

- *Peu d'extraits abordent les trois dimensions. On peut l'expliquer, d'une part, par la prédominance de la dimension urbaine liée au terme d'urbanisme qui est le point de départ de la recherche ; mais aussi d'autre part, en raison d'un niveau d'analyse globalement faible induit par les extraits majoritairement d'actualités.*
- *Près des deux tiers de l'ensemble documentaire rassemblent au moins la dimension urbaine et la dimension environnementale. L'urbanisme est donc vu dans son implication urbaine mais les interactions avec l'environnement du projet sont identifiées par les journalistes.*
- *On remarque également que les problématiques urbanistiques des zones littorales semblent favorables au traitement des trois dimensions de l'aménagement.*

Cette dernière caractérisation permet d'évaluer si les extraits prennent en compte les trois dimensions de l'urbanisme : l'urbain, le rural, et l'environnement.

La série de requêtes (requêtes rqt_Décompte_dimension...) nous donne les résultats suivants :

- 185 extraits (100%) ont la dimension urbaine
- 31 extraits (17%) ont la dimension rurale
- 166 extraits (63%) ont la dimension environnementale

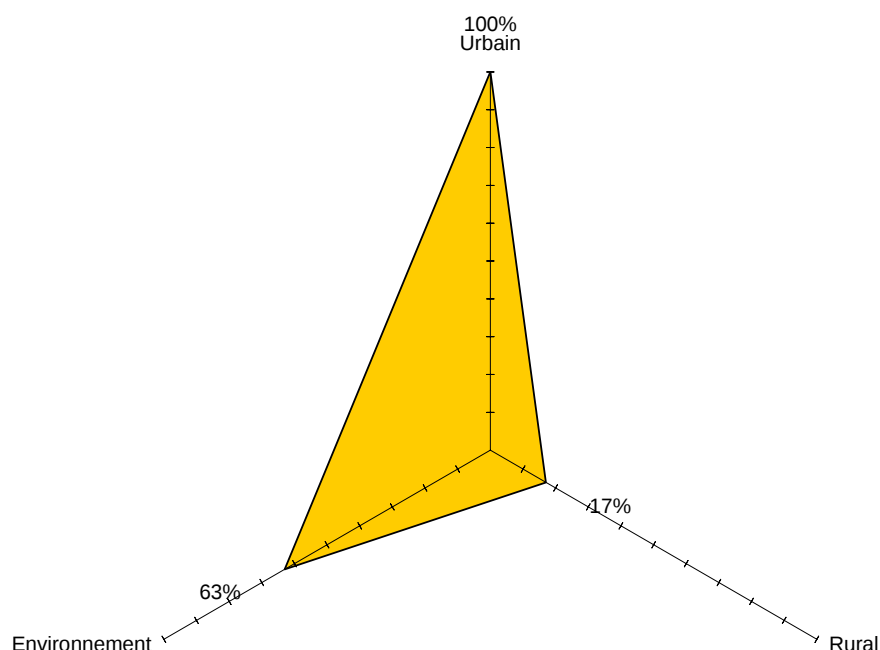


Figure 2 : Représentation graphique des trois dimensions de l'aménagement (requêtes rqt_Décompte_dimension...)

Nous nous sommes intéressés ensuite aux combinaisons possibles entre les dimensions puisque par définition le triptyque urbain, rural, environnement devrait caractériser la vision d'un urbaniste.

- 69 extraits (37%) n'ont que la dimension urbaine.
- 85 extraits (46%) ont à la fois la dimension urbaine et la dimension environnementale.
- 31 extraits (17%) ont les trois dimensions : urbaine, rurale et environnementale.

Nous avons croisé les 31 extraits ayant les trois dimensions avec les extraits qui ont pour dominante spatiale la zone littorale. On obtient avec la requête `rqt_Décompte_dimension_URB+ENV+RUR+Dominante` que 18 extraits correspondent, soit 58% de ceux qui ont les trois dimensions.

Nous avons aussi croisé les 31 extraits ayant les trois dimensions avec les types de programmes pour voir l'influence du niveau d'analyse. La requête `rqt_Décompte_dimension_URB+ENV+RUR+Type de programme` donne les résultats suivants :

- 14 extraits sont des documentaires
- 13 extraits sont des programmes d'actualités
- et 4 sont des entretiens.

Peu de cas avec les trois dimensions de l'aménagement

On ne retrouve les trois dimensions de l'aménagement que dans 17% des extraits. Ce résultat est assez faible compte tenu de la vision d'aménageur qui doit voir évoluer ensemble ses trois dimensions dans toute approche.

Quelles sont les raisons de ce faible résultat ?

Nous apportons deux axes de réponses.

D'une part, l'urbanisme dans le classement de l'INA est principalement centré sur le caractère urbain. 100% des extraits voient la dimension urbaine représentée, ce qui correspond malgré tout à la définition de l'urbanisme. On peut cependant relativiser l'exigence de cette caractérisation générale à l'aménagement, mais qui peut être un peu biaisée par notre travail sur l'urbanisme. Ce qu'on peut juger plus défavorablement, c'est une vision de l'urbanisme comme « architecture pour la ville » qui est parfois sous entendue dans le terme « urbanisme » par les extraits analysés. Elle réduit certainement dans de nombreux cas le rôle de l'urbaniste à la conception des espaces urbains et de la structure urbaine, ce qui est, bien évidemment, réducteur.

D'autre part, le niveau d'analyse joue certainement sur la possibilité de traiter les implications d'un projet dans les trois dimensions. Près de la moitié des extraits revêtant les trois caractéristiques est issue du genre documentaire alors qu'il représente au niveau global moins de 20% des extraits analysés. Le documentaire, plus long et dont le niveau d'analyse est le plus abouti, semble donc favorable à l'expression de ces trois dimensions de l'aménagement. De même les entretiens, peu représentés dans l'ensemble général ont quatre représentants dans cette catégorie. Ces formats de discussions assez poussées permettent aussi une analyse plutôt approfondie. Les programmes d'actualités sont en retrait en valeurs relatives vis-à-vis de la répartition globale. Les impératifs du format et de la production ne donnent que rarement une vision complète de toute la problématique.

63% prennent en compte deux ou trois dimensions

63% des extraits combinent au minimum la dimension environnementale avec la dimension urbaine. C'est-à-dire que le phénomène urbanistique, fortement ancré dans une dimension urbaine, est mis en contexte dans son environnement en évoquant les contraintes qu'il doit prendre en compte et les conséquences qu'il implique sur celui-ci. Pouvoir identifier ses interactions dans près de deux tiers des cas est assez rassurant sur la compréhension des logiques des urbanistes par la population.

Les problématiques des zones littorales serait-elles favorables au traitement des trois dimensions ?

Plus de la moitié des extraits (58%) qui revêtent les trois dimensions de l'aménagement ont pour dominante spatiale la zone littorale. On peut se demander s'il s'agit d'une coïncidence ou si des raisons peuvent expliquer ce constat.

On peut justifier que les zones littorales se prêtent bien à l'expression des trois dimensions du fait même de leur espace qui met en place des relations plus évidentes avec le milieu rural que dans un contexte urbain classique.

Sur le littoral, la dimension urbaine apparaît importante par les questions d'urbanisation de l'espace et le développement des stations balnéaires. La dimension environnementale s'exprime avec les nécessaires questions de préservation de l'environnement, des paysages... La dimension trouve sa place dans l'évocation des relations avec l'arrière pays, et plus spécifiquement de la concurrence entre les activités agricoles et les activités touristiques par exemple.

On retient de cette caractérisation des trois dimensions de l'aménagement pour notre évaluation de l'ensemble documentaire :

- ***Que l'on peut dire que ces extraits n'abordent pas souvent l'urbanisme sous les trois dimensions que nous avons mises en exergue comme révélatrices de l'aménagement.***
- ***Cependant, on peut tout de même relever le nombre d'extraits qui revêtent au moins les dimensions urbaine et environnementale. Dans plus de la majorité cas, l'urbanisme n'est pas vu que sous l'aspect purement urbain de son impact sur la ville, mais au contraire comme intégré dans un environnement, souvent urbain qui interagît avec le projet.***

Conclusion

Notre recherche avait pour but de découvrir l'outil « archives pour tous » et d'en saisir ce qui pouvait intéresser un professionnel de l'urbanisme. Cette nouvelle offre documentaire approche l'urbanisme par une entrée sur le grand public. Le professionnel peut donc appréhender ce que le grand public perçoit de son activité par les médias audiovisuels. Par ailleurs, l'urbaniste peut s'intéresser à ces extraits audiovisuels pour savoir ce qu'ils peuvent apporter à son activité professionnelle.

Pour ce faire, la recherche s'est attachée à évaluer la correspondance entre la vision d'un professionnel de l'urbanisme et celle que les extraits étudiés, caractérisés initialement par l'INA avec le terme « urbanisme », nous révélait. Le préalable était d'évaluer cette ressource afin d'envisager des utilisations possibles.

Nous avons donc cherché à analyser cette offre documentaire en utilisant les clés de lecture d'un urbaniste.

Nous nous sommes d'abord intéressés à ce que le genre technique de l'offre documentaire étudiée pouvait proposer comme supports pour évoquer l'urbanisme. Cette question s'est posée en terme de formats de programmes mais aussi par le biais de ce qui était montré et des prises de paroles.

Nous avons ensuite exploré les différentes thématiques que les extraits présentaient pour voir si tous les aspects de l'urbanisme étaient traités. Spécifiquement, nous nous sommes attachés à identifier à quelles dimensions de l'aménagement les extraits s'appliquaient.

Nous avons enfin caractérisé les extraits par rapport à leur application spatiale, en terme d'échelles d'une part et en terme d'espaces à caractères spécifiques d'autre part.

S'intéresser à la vision donnée au grand public de l'urbanisme permet de se réinterroger sur la compréhension de la complexité et de l'importance de notre activité. C'est le cas, par exemple, pour la population dans le cadre des démarches participatives. Une bonne vision de l'urbanisme devrait pouvoir, par l'affirmation de l'importance de son champ d'action, inciter à cette participation. Pour des étudiants qui souhaitent s'intéresser à l'aménagement, leur motivation à étudier dans ce secteur devrait pouvoir se faire en sachant tout ce que leur futur métier recèle.

Notre démarche a donc été de savoir quelle image le grand public pouvait, à travers ce fond documentaire, avoir de l'urbanisme. Nous l'avons ensuite confronté avec l'image que peut avoir un urbaniste des réalités de son domaine d'activité, de son action, voire des compétences qu'il exerce.

On retient de notre analyse, du point de vue du genre technique, que l'urbanisme est montré en majorité par des programmes d'actualités pour lesquels le niveau d'analyse reste relativement faible. L'inscription de l'urbanisme dans l'actualité met en exergue le processus de projet. Ceci correspond bien à la démarche de l'urbaniste. L'aspect opérationnel est réaffirmé par la définition thématique qui évoque, dans 46% des cas, des éléments de la démarche de projet. La planification, moins opérationnelle, s'intègre de plus en plus à cette logique.

L'approche par les programmes d'actualité permet de suivre les événements liés à l'urbanisme, qui constituent de bons moments pour focaliser l'attention du grand public.

Les critiques d'un projet, les méthodes mises en œuvre pour la participation apparaissent dans un volet plus polémique pour lequel il faut être attentif à la représentativité des propos exprimés par rapport à l'ensemble de la population.

Sur les aspects de communication de l'urbanisme, on met en évidence des logiques différentes : les journalistes restent souvent dans le concret, alors que les urbanistes en envisageant le futur essaient au maximum de visualiser le projet.

Les supports classiques de visualisation du projet pour l'urbaniste : plans, maquettes, images de synthèse ne sont donc pas beaucoup réutilisés dans les productions audiovisuelles. Cet aspect nous pousse à nous poser la question de l'accessibilité et de la compréhension des documents produits par les professionnels mais aussi de la façon dont les urbanistes gèrent la communication autour de leur projet.

La définition thématique obtenue par l'analyse des extraits montre que l'urbanisme est bien vu par des thématiques diverses et que de multiples aspects sont pris en compte.

Les correspondances entre la grille d'analyse multi-thématique et les définitions de référence de l'urbanisme sont fortes. Quelques domaines ne trouvent pas de correspondances précises mais peuvent être abordés dans la plupart des cas par d'autres mots-clés.

Peu d'extraits abordent l'urbanisme sous les trois dimensions que nous avons mises en exergue comme révélatrices de l'aménagement : l'urbain, le rural et l'environnement. Cependant ce résultat peut être nuancé par le nombre d'extraits qui revêtent au moins les dimensions urbaine et environnementale. Le plus souvent, l'action urbanistique est vue comme intégrée dans un environnement, souvent urbain qui interagit avec le projet et pas seulement sous l'aspect purement urbain de son impact sur la ville.

Les échelles spatiales de l'urbanisme, tel qu'il est montré par notre ensemble documentaire, l'inscrivent dans une relative proximité du citoyen, de l'échelle du chantier à celle de la ville principalement. Ceci est plutôt cohérent, puisqu'un professionnel, pour désigner des opérations à plus grande échelle, utiliserait naturellement le terme d'aménagement du territoire. Une très large majorité des extraits présente des références à plusieurs échelles (80% des cas). Cette inscription spatiale multi-échelle correspond à une exigence forte de la vision d'urbaniste. Les journalistes retranscrivent donc plutôt bien cette caractéristique centrale de l'aménagement.

Paris et la région parisienne sont au centre de ce qui est montré de l'urbanisme. Cette polarisation, un peu excessive, reste toutefois conforme avec l'urbanisme vu par les professionnels qui, par différentes stratégies comme l'action régionale de l'ex-DATAR, essaient d'y remédier.

On note l'identification du littoral comme une zone ayant des caractéristiques urbanistiques spécifiques. Au contraire l'absence de la montagne dans cet ensemble documentaire peut poser question. L'absence de l'espace rural est conforme aux définitions de référence de l'urbanisme quant à son application spatiale.

L'approche qui nous est proposée dans cet ensemble documentaire, est par nature historique puisque nous analysons des images d'archives. Ce sont donc des témoignages de l'action urbanistique depuis l'après-guerre jusqu'à nos jours. Cela peut être une explication de certains décalages entre la vision d'un urbaniste actuel avec cette ressource proposant une logique historique.

Cependant, je crois que les correspondances sont beaucoup plus importantes que les différences entre l'urbanisme tel qu'il est présenté par ces extraits audiovisuels et celui qui guide l'action d'un professionnel. La forme des extraits ne permet pas de répondre à toutes nos attentes en terme de documentation, mais cette ressource est une véritable mémoire de l'élaboration, de la construction et de l'évaluation de projets.

On peut donc affirmer que l'urbanisme tel qu'il est présenté dans « archives pour tous » est assez conforme à l'urbanisme tel que les professionnels le voient avec toutes les réserves formulées précédemment.

Cette évaluation devait déboucher sur des perspectives d'utilisation de cette ressource.

On peut alors formuler une première remarque d'ordre général. L'outil qui est proposé par l'INA à l'heure actuelle est un outil ouvert au grand public dans un esprit de loisirs et de découverte de ce patrimoine audiovisuel unique au monde. L'utilisation que nous en avons faite sur un aspect documentaire était pour l'instant un peu moins développée.

Cette offre lancée en 2006, connaît un très grand succès et des sites ponctuels ont été mis en place à certaines occasions comme pour les présidentielles ou le festival de Cannes, toujours dans cet aspect informatif au sens large.

L'INA ne se considère pas encore comme une source documentaire pour le grand public alors qu'il l'est pour les professionnels de l'audiovisuel. Pour le grand public ou des professionnels d'autres domaines, l'institution n'a pas encore pris la mesure de l'intérêt qu'ils pouvaient y porter. Les difficultés pour contacter des personnes pouvant répondre à mes questions d'aménageur dans l'organisation de l'INA en est assez révélateur.

Il faut donc mettre en évidence que l'outil actuel de consultation n'est pas développé dans cet objectif de recherche documentaire qui pourrait être très riche.

On peut cependant obtenir des informations très intéressantes et découvrir des pans entiers de l'histoire de l'urbanisme. Une recherche très précise (OPAH ou espaces publics par exemple) est rarement couronnée de succès mais un parcours plus ou moins exhaustif permet de trouver de nombreuses illustrations audiovisuelles à de grands moments de l'histoire de l'urbanisme.

Une utilisation évidente est donc celle de supports d'un enseignement de l'histoire de l'urbanisme. Le format court des actualités, très répandu dans « archives pour tous », peut donc se trouver ici avantageux, d'autant que l'enseignant peut compléter le document par les explications nécessaires à une vision totalement cohérente avec l'urbanisme. On peut noter que ce support documentaire peut avoir des intérêts pédagogiques par sa forme différente.

Une démarche de recherche plus poussée pourrait aussi être entreprise sur ces extraits audiovisuels pour analyser la communication de l'urbanisme dans les médias audiovisuels de façon plus complète et plus générale.

Cette mémoire, conservée et diffusée par l'INA, peut aussi servir les praticiens qui vont de plus en plus devoir reconsidérer les aménagements produits pendant ces cinquante dernières années,

avec de nouveaux critères. Pour certains projets, s'immerger dans le contexte de l'époque est certainement intéressant pour éviter des jugements trop hâtifs sur l'action menée à ce moment là.

Si l'outil devient plus documentaire que récréatif, « archives pour tous » peut vraiment constituer une nouvelle ressource très intéressante pour le grand public, mais aussi pour des professionnels, comme les urbanistes.

Table des figures

FIGURE 1 : SCHEMA DE LA STRUCTURE DE LA BASE DE DONNEES MISE EN PLACE	37
FIGURE 2 : REPRESENTATION GRAPHIQUE DES TROIS DIMENSIONS DE L'AMENAGEMENT (REQUETES RQT_DECOMPTE_DIMENSION_...)	66

Table des tableaux

TABEAU 1 : DEFINITION DES CHAMPS DE L'URBANISME (CHARTRE EUROPEENNE DES URBANISTES).....	20
TABEAU 2 : TYPE DE PROGRAMME (REQUETE RQT_DECOMPTEGENERAL_TYPE DE PROGRAMME)	44
TABEAU 3 : SUPPORTS DE COMMUNICATION (REQUETE RQT_DECOMPTEGENERAL_SUPPORT DE COMMUNICATION)	44
TABEAU 4 : PRISES DE PAROLE ET PHASES DU PROJET (REQUETES RQT_MEDIA_SUPPORT_...)	44
TABEAU 5 : PRISES DE PAROLE ET OUTILS DE VISUALISATION DU PROJET (REQUETES RQT_MEDIA_SUPPORT_...)	45
TABEAU 6 : MOTS-CLES (REQUETE RQT_DECOMPTEGENERAL_MOTS CLES)	52
TABEAU 7 : COMPARAISON ENTRE LE REFERENCIEL EUROPEEN ET LA GRILLE DE MOTS-CLES ISSUS DES EXTRAITS	57
TABEAU 8 : ECHELLES DE L'APPLICATION SPATIALE DES EXTRAITS (REQUETE RQT_DECOMPTEGENERAL_ECHELLES)	59
TABEAU 9 : DECOMPTE DES EXTRAITS APPLIQUES A UNE OU PLUSIEURS ECHELLES (REQUETE RQT_DECOMPTEGENERAL_MULTI-ECHELLE)	60
TABEAU 10 : ANALYSE MANUELLE DE LA REQUETE DES EXTRAITS AYANT DEUX ECHELLES ASSOCIEES (REQUETE RQT_MEDIA_ECHELLE_2).....	60
TABEAU 11 : DOMINANTE SPATIALE (REQUETE RQT_DECOMPTEGENERAL_DOMINANTE).....	63

Bibliographie

Dictionnaires

- *Dictionnaire Le Petit Larousse illustré 2006*, Paris, Larousse, 2005, 1855 pages
- Pierre MERLIN et Françoise CHOAY (sous la direction), *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, Paris, Presses Universitaires de France, 1996, 863 pages
- Jacques LEVY et Michel LUSSAULT (sous la direction), *Dictionnaire de la Géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 2003, 1034 pages
- Anne GOLIOT-LETE, Martine JOLY, Thierry LANCIEN, Isabelle-Cécile LE MEE et Francis VANOYE, *Dictionnaire de l'image*, Paris, Vuibert, 2006, 398 pages

Ouvrages

- Louis PORCHER, *Les médias entre éducation et communication*, Paris, Vuibert, Clemi, INA, 2006, 210 pages
- Bruno DELMAS, Francis DENEL et Bernard STIEGEL, *La dimension audiovisuelle de l'information et de la documentation*, Bry sur Marne, INA Formation, 1998, 48 pages

Périodiques

- Les archives télévisuelles à l'heure du numérique, *Dossiers de l'audiovisuel – Documentation Française*, n°93, septembre - octobre 2000
- Télévision - ADSL et mobiles en première ligne, *Les nouveaux dossiers de l'audiovisuel*, n°4, avril - mai 2005
- Archives : les enjeux de la mémoire audiovisuelle, *Les nouveaux dossiers de l'audiovisuel*, n°6, septembre - octobre 2005
- Internet : quelle place pour la vidéo ? , *Les nouveaux dossiers de l'audiovisuel*, n°9, mars - avril 2006

Sites internet

- INA, Institut National de l'Audiovisuel, [En ligne], <http://www.ina.fr>
- INA, INA Archives pour tous, [En ligne], <http://www.ina.fr/archivespourtous/index.php>
- L'internaute, *Quelles sont les différences entre tous les formats Mpeg ?* , [En ligne], <http://www.linternaute.com/hightech/maquestion/video/mpeg.shtml>
- Wikipédia, *Moving Picture Experts Group*, [En ligne], http://fr.wikipedia.org/wiki/Moving_Picture_Experts_Group
- ISO : organisation internationale de normalisation, *Normes MPEG - Représentation codée de l'image et du son*, [En ligne], <http://www.iso.org/iso/fr/prods-services/popstds/mpeg.html>
- Société Française des urbanistes, *Le portail des urbanistes français*, [En ligne], <http://www.urbanistes.com>
- INFORSID et WAM, *Description des documents audiovisuels : s'affranchir des limitations de MPEG-7*, [En ligne], <http://wam.inrialpes.fr/publications/2005/CailletInforsid2005-2.pdf>